

RAPPORT ANNUEL 2008



SERVICE DE PROTECTION DES CITOYENS

RAPPORT ANNUEL 2008

Réalisation : Affaires corporatives et communication, Service de protection des citoyens
Graphisme et infographie : Mælström communication inc.
Rédaction et révision : Micheline Brodeur, Créations Tout Plume
Photos : Martin Alarie, Sylvain Majeau, la Section de l'identité judiciaire
Impression : B.L. Litho

Le rapport annuel 2008 est disponible sur le site www.ville.laval.qc.ca,
sous l'onglet sécurité publique.

space for FSC logo

Production : Service de protection des citoyens,
JUILLET 2009

MESSAGE DU DIRECTEUR

CARTE

ORGANIGRAMME

Répartition des effectifs

DÉPARTEMENT DE POLICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Section de l'accès à l'information

Division des technologies de l'information et des statistiques

Division des ressources financières et matérielles

Section des ressources financières

Section des ressources matérielles

Section du contrôle du parc automobile

Section de l'armurerie

Secteur des affaires corporatives et des relations publiques

Section des affaires corporatives

Section des relations publiques

Secteur de l'administration

Section de la gestion des documents

Section des systèmes et des méthodes

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Section de l'éthique

Division des ressources humaines

Section du développement des ressources humaines

3	DIRECTION DES OPÉRATIONS POLICIÈRES	21
4	Secteur du soutien aux opérations	21
	Division du soutien spécialisé	22
6	Section du groupe d'intervention	22
8	Section de la surveillance physique	23
	Section des expertises judiciaires	23
	Section de l'identité judiciaire	24
	Section de la gestion des biens saisis	24
9	Division de l'analyse et du renseignement criminels	25
10	Section de l'analyse criminelle	25
10	Section du renseignement criminel	26
	Division du soutien technique et Centre d'appels d'urgence 9-1-1	27
12	Section du soutien judiciaire	27
14	Centre de détention et gestion des mandats	27
14	Liaison	28
15	Section du Centre d'appels d'urgence 9-1-1	29
15	Secteur de la surveillance du territoire	30
	Division de l'intervention de quartier	30
14	Postes de police de quartier	30
	Section de la coordination, de la prévention et du partenariat	32
15	Division de la gendarmerie	33
	Section des équipes cynophiles	34
15	Division du soutien, de la surveillance du territoire et des événements spéciaux	35
	Section des mesures d'urgence et de la sécurité civile	35
18	Section de la sécurité routière	36
18	Section de la brigade scolaire	36
19	Division de l'urgence sociale	37
19	Secteur des enquêtes criminelles	38
	Division A	39
	Section des enquêtes de poste	39
	Section des crimes généraux	39
	Division B	40
	Section des crimes majeurs	40
	Secteur de la lutte au banditisme	40
	Division de l'escouade antigang	41
	Division de la moralité, des drogues, de l'infiltration et de l'accès au tabac et à l'alcool	42
	STATISTIQUES	43

MISSION DU SERVICE DE PROTECTION DES CITOYENS

Le Service de protection des citoyens vise à promouvoir et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, ainsi qu'à sauvegarder la vie et les biens des citoyens, en faisant respecter les lois et en offrant à la communauté lavalloise un environnement sécuritaire, dans le respect des droits et libertés des chartes canadienne et québécoise.

DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE

45	DIRECTION	46
	Division de l'administration	47
	Section des ressources humaines	47
	Division du support matériel et technique	48
	Section des ressources technologiques	48
	Division des opérations	49
	Division de la prévention	51
	Division de la formation	52

CAUSES HUMANITAIRES

LES RETRAITÉS DE 2008

HOMMAGE À ÉRIC LAVOIE

MESSAGE DU DIRECTEUR

2008, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LES ÉPREUVES... MAIS AUSSI PAR LES RÉUSSITES

Chaque organisation qui se prête à l'exercice d'un bilan doit d'abord revoir sa mission. Dans le cas du Service de protection des citoyens de la Ville de Laval, cette mission est de promouvoir et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, ainsi que de sauvegarder la vie et les biens des citoyens, en faisant respecter les lois et en offrant à la communauté lavalloise un environnement sécuritaire, dans le respect des droits et libertés des chartes canadienne et québécoise.

En d'autres termes, nous devons mettre en place des mesures préventives efficaces pour assurer une vie paisible à notre population.

Ce défi, nous le relevons avec fierté.

Une criminalité en évolution

Notre municipalité fait face, depuis quelques années, à une criminalité en évolution. Ainsi, nos observations sur le terrain nous indiquent une nette tendance vers l'augmentation du nombre de crimes non déclarés, comme le taxage ou la fraude. En fait, la criminalité évolue en parallèle à notre société, à sa philosophie, à sa morale.

L'évolution de la criminalité a également nécessité la mise sur pied, en mars 2008, d'une escouade antigang, suivie en novembre de la création d'un secteur qui se consacre maintenant exclusivement à la lutte au banditisme. L'effet s'est déjà fait ressentir. En effet, si, en 2007, on avait enregistré 18 événements impliquant des armes à feu sur le territoire de Laval, ce nombre est passé à trois seulement en 2008.

Ce constat de recrudescence des gangs de rue a amené les gouvernements supérieurs à créer cinq escouades régionales mixtes au Québec. Ainsi est née l'ERM gang de rue Laval-Rive-Nord, qui travaille depuis novembre 2008 à enrayer les activités criminelles des gangs de rue sur le territoire lavallois et dans la Couronne Nord. Des enquêteurs des Services de police de Laval, Repentigny, Terrebonne, Thérèse-De Blainville et

Saint-Jérôme, ainsi que de la Sûreté du Québec mettent en commun leur expertise pour faire face à ce phénomène.

Dans le même ordre d'idées, le projet VITAL (vente de tabac illégal à Laval), mis sur pied par le ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec la direction des opérations policières de la police de Laval, a connu un tel succès que ce dossier devrait être introduit en 2009 à l'ensemble des corps policiers du Québec.

C'est aussi en 2008 que nous avons procédé à l'ouverture du quartier régional de détention. Nous sommes d'ailleurs à rendre accessibles aux villes limitrophes de la Couronne Nord les installations de ce nouveau quartier de détention.

Une détresse sociale dont nous devons tenir compte

Témoins de drames humains souvent déchirants en raison de la nature de leur travail, les employés du Service de protection des citoyens ont le réflexe d'aider, chaque fois que cela est possible. L'année 2008 a d'ailleurs donné lieu à une belle page d'histoires de reconnaissance et de bénévolat.

Une expérience enrichissante

Par ailleurs, le Département de police a été l'hôte, en 2008, du 10^e Colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec. Près de 200 dirigeants policiers ont participé aux ateliers sur le recrutement et le rapprochement intergénérationnel. L'organisation de ce colloque a nécessité la contribution d'expertises diverses et d'un grand nombre de membres du personnel. Le résultat fut à la hauteur des attentes.

Des épreuves sur le plan humain

C'est en 2008 que l'agent Éric Lavoie est décédé, victime des suites d'un accident de la route survenu en 2005, alors qu'il répondait à un appel d'urgence. La communauté policière de Laval a été de nouveau plongée dans le deuil alors qu'elle a encore en mémoire le souvenir très vif de deux autres membres du personnel policier,



décédés en 2005 et 2007.

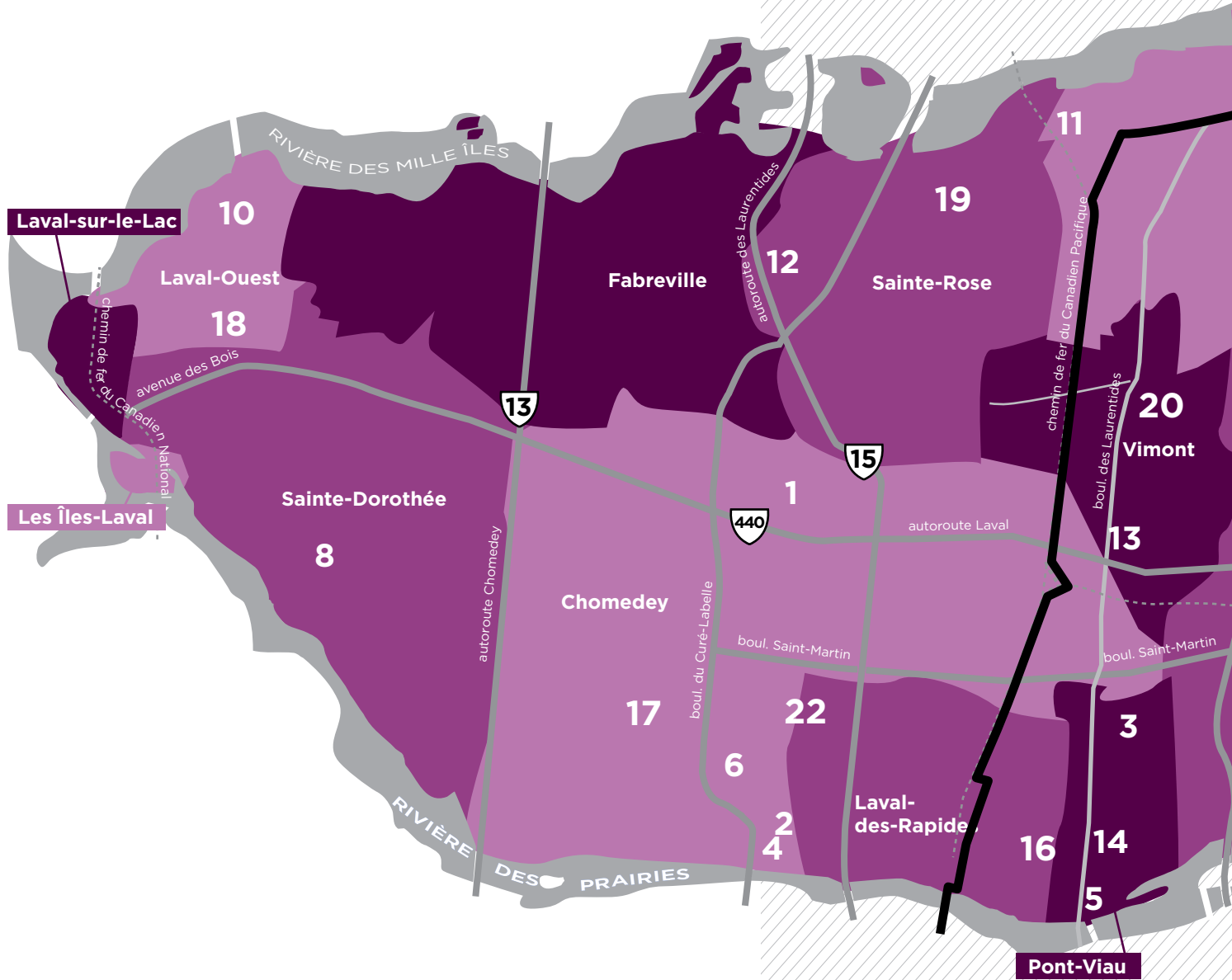
L'un d'entre eux, l'agent Daniel Tessier, avait été abattu alors qu'il était en fonction et participait à une opération de perquisition. Le verdict de non-culpabilité prononcé par le jury à l'égard de la personne qui a ouvert le feu sur l'agent Tessier a été reçu par la communauté policière de Laval comme une douche froide.

Des chiffres qui nous honorent

À la lumière des données contenues dans ce rapport, on constate d'emblée les grands efforts fournis par chaque secteur, chaque division, chaque section, pour offrir aux Lavallois et aux Lavalloises un milieu de vie des plus sûrs. En 2008, la sécurité routière a connu un bilan fort appréciable avec une diminution de 38 % des accidents mortels comparativement à 2007, ainsi qu'une diminution de 6 % des accidents avec blessés pour la même période. Également, les préventionnistes du Département de sécurité incendie ont effectué plus de 2400 visites de prévention dans les résidences de Laval. Que ce soit dans la lutte à la criminalité, la sécurité routière, le respect des lois et règlements, la sécurité incendie ou les mesures d'urgences, chaque membre de notre personnel, qu'il travaille sur le terrain ou à un poste administratif, a accompli sa tâche avec brio.

Nos équipes peuvent être fières du travail réalisé. Grâce au professionnalisme de nos policiers, de nos pompiers et de notre personnel civil, nous sommes en mesure de répondre efficacement aux besoins d'une municipalité en continuelle progression.

Jean-Pierre Gariépy, directeur
Service de protection des citoyens



1 QUARTIER GÉNÉRAL
ÉTHIQUE
CENTRE D'APPELS
D'URGENCE 9-1-1
ENQUÊTES CRIMINELLES
QUARTIER DE
DÉTENTION
GESTION DES BIENS
SAISIS
LUTTE AU BANDITISME
SOUTIEN AUX
OPÉRATIONS
2911, boulevard Chomedey

2 SÉCURITÉ CIVILE ET
MESURES D'URGENCE
560, 2^e Rue

3 URGENCE SOCIALE
664, rue Saint-André

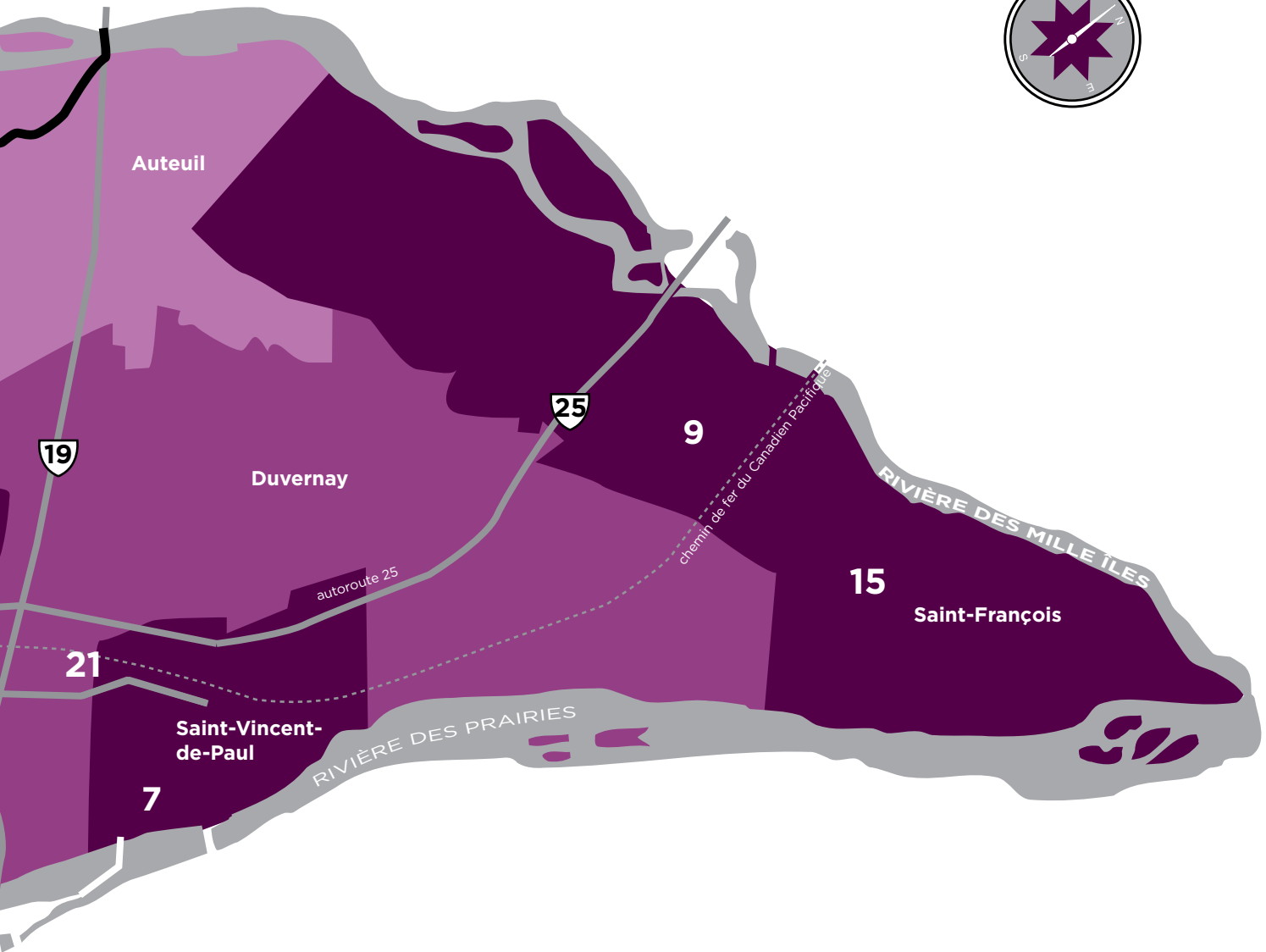
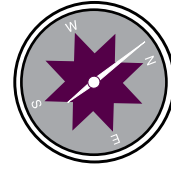
4 CENTRE DE FORMATION
(ÉDIFICE DANIEL-TESSIER)
560, 2^e Rue

5 CASERNE N° 1
53, boulevard des Laurentides

6 CASERNE N° 2
2, place du Souvenir

7 CASERNE N° 3
4111, boulevard de la Concorde

8 CASERNE N° 4
950, boulevard Hôtel-de-Ville



9 CASERNE N° 5
6645, rue Duranleau

10 CASERNE N° 6
2392, 35^e Avenue

11 CASERNE N° 7
6200, boulevard des Laurentides

12 CASERNE N° 8
555, boulevard Curé-Labelle

13 DIRECTION INCENDIES
ET CASERNE N° 9
1655, boulevard des Laurentides

14 PRÉVENTION DES
INCENDIES
53B, boulevard des Laurentides

15 PDQ 1 SAINT-FRANÇOIS
1245, montée du Moulin

16 PDQ 2 PONT-VIAU,
LAVAL-DES-RAPIDES
289, boulevard Cartier Ouest

17 PDQ 3 CHOMEDEY
1312, boulevard Curé-Labelle

18 PDQ 4 LAVAL-OUEST
6500, boulevard Arthur-Sauvé, bur. 500

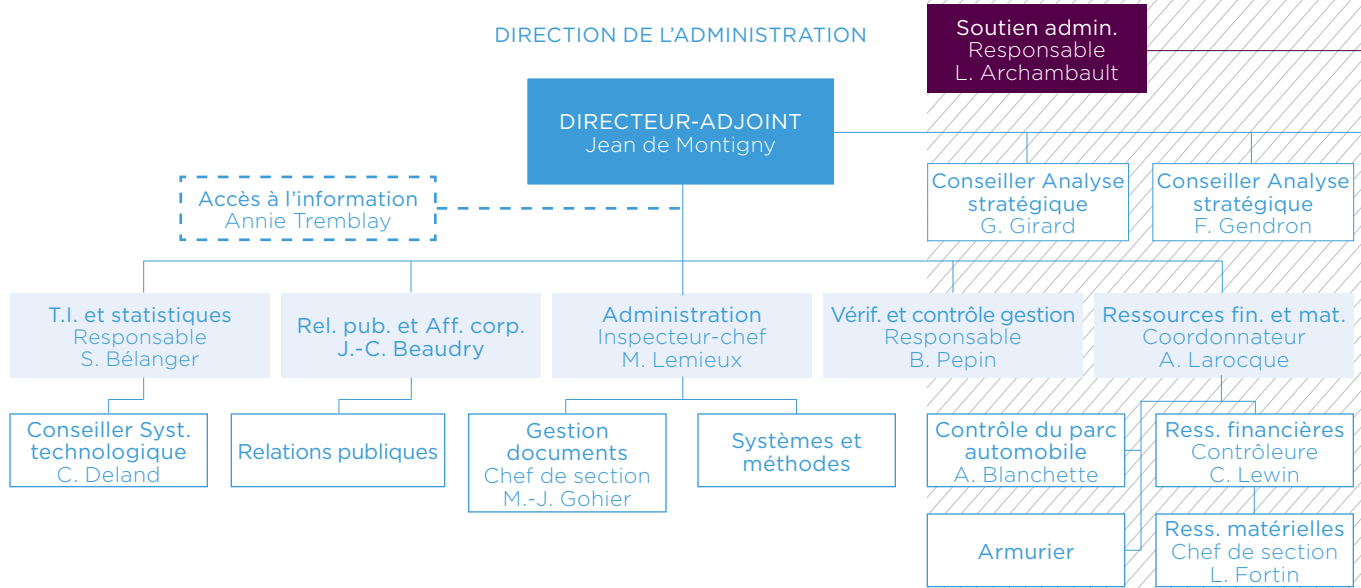
19 PDQ 5 SAINTE-ROSE,
FABREVILLE
187, boulevard Sainte-Rose, bur. 150

20 PDQ 6 VIMONT, AUTEUIL
5555, boulevard des Laurentides

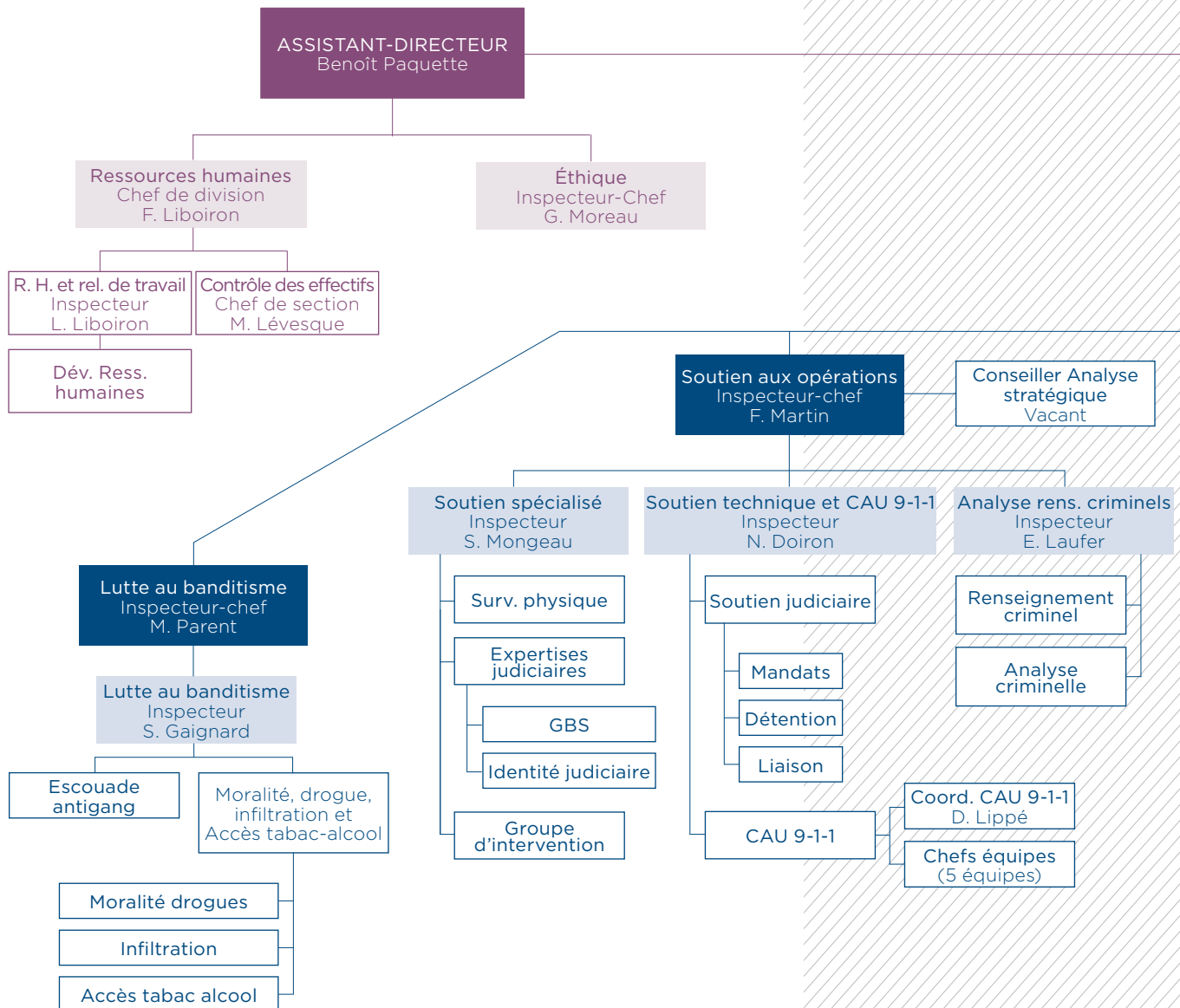
21 SURVEILLANCE DU
TERRITOIRE
(ÉDIFICE VALÉRIE-GIGNAC)
3225, boulevard Saint-Martin Est

22 PALAIS DE JUSTICE
2800, boulevard Saint-Martin Ouest

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



DIRECTEUR
Jean-Pierre Gariépy

DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE

DIRECTEUR
Robert Séguin

Coordonnateur
Administration - incendies
É. Tousignant

Assistant-directeur
opérations incendies
A. Gauthier

Conseiller en
gestion incendies
S. Bayard

Chef de division
Support mat. et tech.
L. Chaput

Conseiller
Systèmes d'information
M. Poitras

Quartier maître

Sup. technique
A. Beauchamp

Chef de division
prévention
A. St-Hilaire

Chef de division
formation
S. Monette

Chef de division
opérations-incendies
D. Hillman

Chef aux opérations-
incendies



DIRECTION DES OPÉRATIONS POLICIÈRES

ASSISTANT-DIRECTEUR
Réjean Simard

Surv. du territoire
Inspecteur-chef
S. Murphy

Resp. administratif
Surv. territoire
L. Renaud

Intervention de
quartier
Inspecteur M. Paré

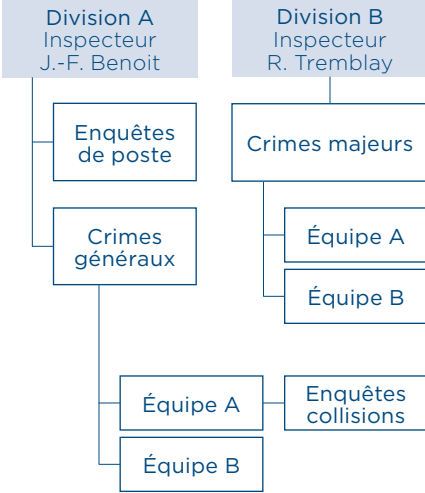
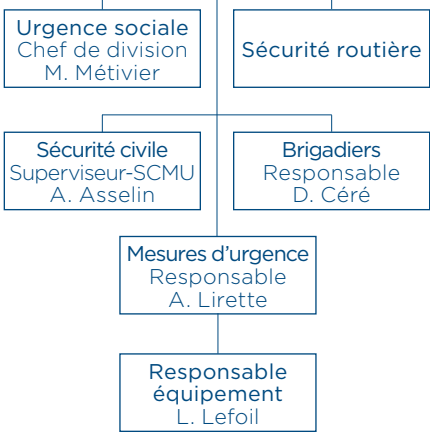
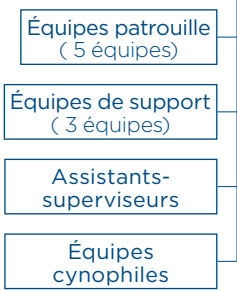
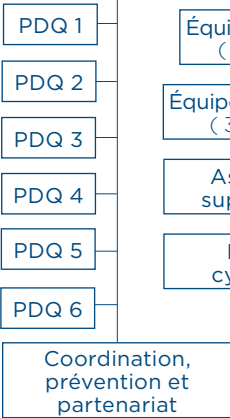
Gendarmerie
Inspecteur P. Chabot

Soutien surv. terr. et
événements spéciaux
Inspecteur S. Chevalier

Enquêtes criminelles
Inspecteur-chef
A. Pyton

Division A
Inspecteur
J.-F. Benoit

Division B
Inspecteur
R. Tremblay



RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LA FONCTION (AU 31 DÉCEMBRE 2008)

ADMINISTRATION		POLICIERS	
Directeur	1	Lieutenant	22
Directeur-adjoint	1	Lieutenant-détective	12
Assistant-directeur	2	Sergent	45
Inspecteur-chef	6	Sergent-détective	83
Inspecteur	10	Agent	331
Chef de division	2	Auxiliaire	12
Contrôleur - ressources financières et matérielles	1	Occasionnel	16
Responsable - affaires corporatives et communication	1	POMPIERS ADMINISTRATION	
Responsable - vérification et contrôle de gestion	1	Directeur	1
Conseiller - analyse stratégique et stat.	2	Assistant-directeur	1
Conseiller - systèmes technologiques	1	Chef de division	4
Coordonnateur au CAU 9-1-1	1	Commis-sténo	5
Coordonnateur - ressources financière et matérielles	1	Conseiller - système Info gestion	1
Responsable administratif - surveillance du territoire	1	Conseiller en gestion	1
Responsable - technologies de l'information et statistiques	1	Coordonnateur - administration	1
Responsable - mesures d'urgence	1	Secrétaire administrative	1
Responsable - équipements	1	POMPIERS	
Responsable - soutien administratif	1	Inspecteur en prévention	11
Superviseur - coordonnateur	1	Inspecteur-enquêteur	2
Superviseur - sécurité civile et mesures d'urgence	1	Lieutenant	36
Agent de gestion budgétaire	2	Lieutenant - inspecteur	2
Aide technique - identité judiciaire	3	Lieutenant - instructeur	4
Aide technique - systèmes d'information	2	Lieutenant - quartier maître	1
Armurier	1	Lieutenant prévention	2
Auxiliaire sociale	1	Lieutenant formation	1
Chef de groupe	5	Pompier	160
Chef de section	3	Pompier flottant	15
Commis-archives	2	Supervieur technique	1
Commis niveau II	10	Capitaine	12
Commis-sténo	21	Chef aux opérations	4
Intervenant social	5	Chef prévention	1
Opérateur radio-téléphone	36	BRIGADE SCOLAIRE	
Opérateur-superviseur	5	Responsable	1
Préposé - formation et contrôle de la qualité	1	Brigadier permanent	89
Préposé aux équipements	1		
Préposé - gestion des biens saisis	2		
Préposé au traitement de l'information	21		
Préposé au traitement de l'information-gendarmerie	4		
Sténo-secrétaire	2		
Total		1 042 employés	

DÉPARTEMENT DE POLICE



Jean-Pierre Gariépy, Directeur | Jean De Montigny, Directeur-adjoint | Réjean Simard, Assistant-directeur | Benoît Paquette, Assistant-directeur

La Direction de l'administration du Service englobe les activités de l'accès à l'information, des ressources financières et matérielles, des affaires corporatives, des affaires publiques, les technologies de l'information et les statistiques, de même que celles qui sont inhérentes à la recherche et au développement.

SECTION DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Le mandat de la Section de l'accès à l'information est de conseiller les gestionnaires et les employés du Service de protection des citoyens pour assurer le respect de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels. La Section garantit ainsi à toute personne un droit d'accès aux documents du Service tout en protégeant les renseignements personnels, ainsi que certains autres renseignements visés par la Loi.

NOMBRE DE REQUÊTES

En 2008, la Section a reçu et traité 2054 demandes d'accès à l'information, soit 22 de moins qu'en 2007.

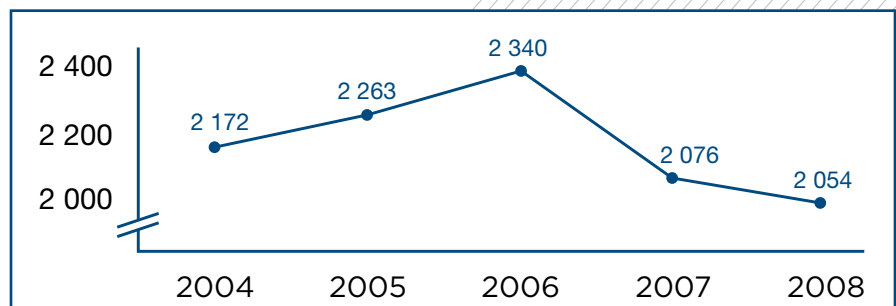
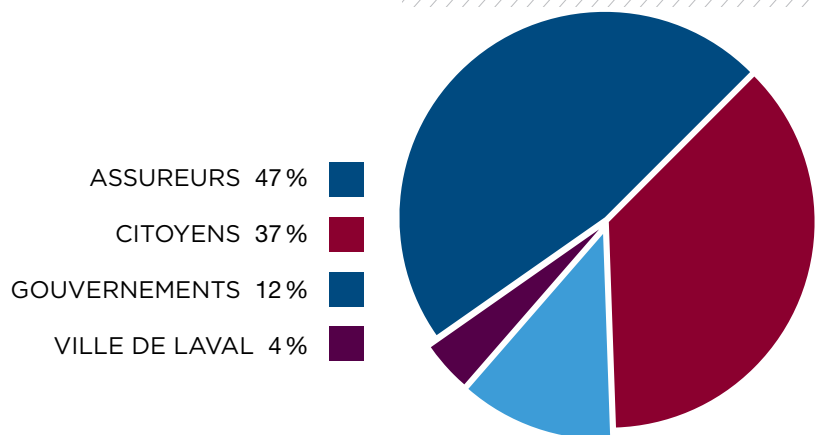


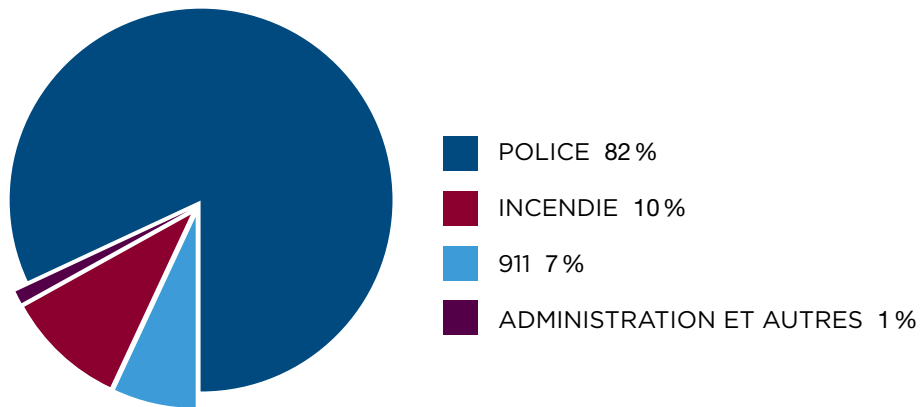
TABLEAU COMPARATIF

ORIGINE DES REQUÊTES



PROVENANCES PRINCIPALES DES DOCUMENTS

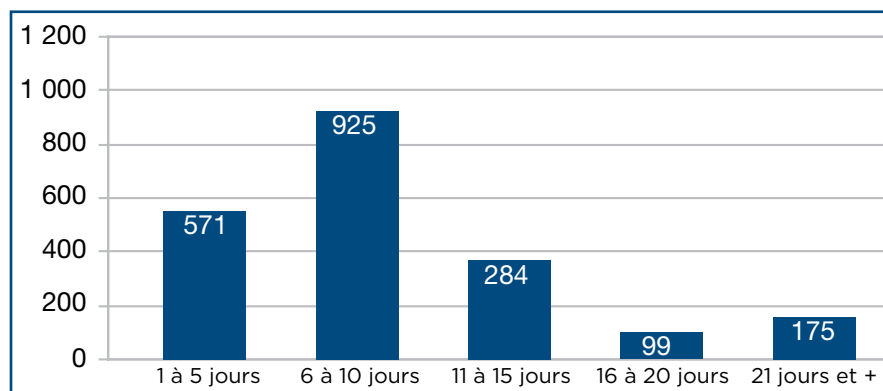
Les 2 054 requêtes reçues en 2008 ont généré un envoi total de 2 141 documents de la part des différentes divisions et unités du Service de protection des citoyens.



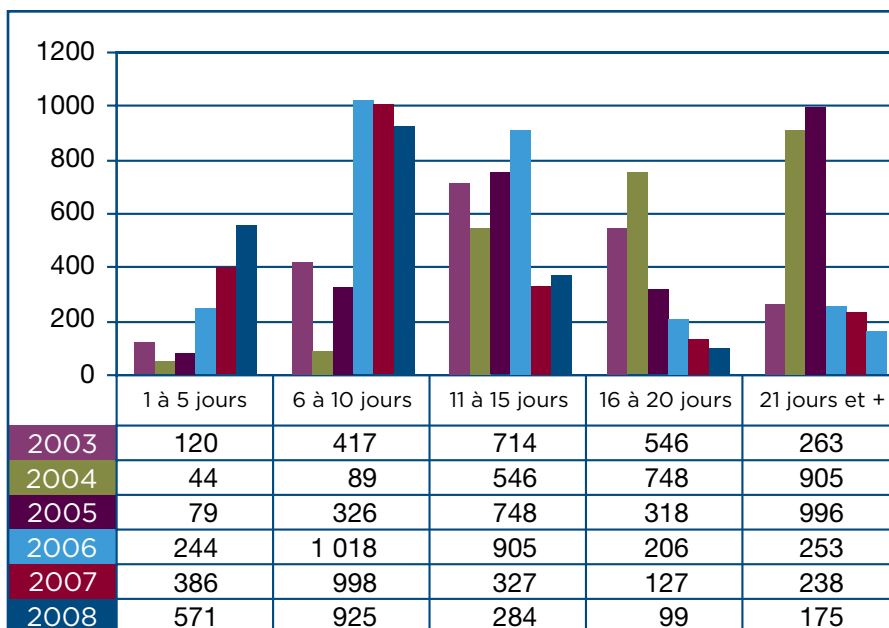
RÉDUCTION DU DÉLAI DANS LE TRAITEMENT DES DEMANDES

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, une demande d'accès à l'information doit être traitée dans un délai de vingt jours. Le tableau ci-contre indique que 1 496 demandes, soit 73 %, ont été traitées dans un délai de un à dix jours, en 2008. En comparaison, 67 % avaient été traitées dans ce même délai, en 2007. Il s'agit de la meilleure performance répertoriée depuis cinq ans.

NOMBRE DE DEMANDES EN 2008 ET DÉLAIS DE TRAITEMENT



NOMBRE DE DEMANDES ET DÉLAIS DE TRAITEMENT (2003-2008)



Quand on compare les années 2008 et 2007, on remarque une certaine stabilité dans le nombre de demandes de renseignements. Cette stabilité permet de réduire les délais de traitement.

Par conséquent, il a été possible de répondre à davantage de demandes dans un délai variant entre un et cinq jours, et de diminuer le nombre de retards dans les traitements. Depuis le déménagement de la Section au nouveau Quartier général, soit dans le même édifice que les principaux intervenants qui collaborent au travail de la Section, les documents provenant des autres sections s'obtiennent plus rapidement.

DIVISION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES STATISTIQUES

Le personnel de la Division des technologies de l'information et des statistiques intervient dans tous les projets du Département de police nécessitant l'acquisition, l'installation et le développement de technologies (informatique, téléphonique, radio-communication et communication DATA). Il assure la coordination des modifications provenant du Centre de renseignements policiers du Québec et s'assure du respect des normes. Il gère le volet technologique de la sécurité du Quartier général du Service ainsi que ses accès.

La Division procède aux mises à jour et au suivi du tableau de bord de gestion, tout en s'assurant de la validité des données qui y sont intégrées.

Enfin, la Division répond aux demandes internes et externes concernant l'obtention de statistiques sur la criminalité à Laval.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Stabilisation et ajustement de l'ensemble des technologies exploitées au Quartier général, dont l'installation d'un système permettant la comparution des détenus devant le juge à partir des locaux de détention et l'installation de dix salles servant aux interrogatoires et à la formation du personnel.
- Formation du personnel aux nouveaux systèmes.
- Implantation de nouveaux modes de paiement électroniques dont le paiement des constats d'infraction via le portail de la Ville.
- Réaménagement de la salle de coordination du Quartier général.
- Organisation, déploiement et support aux usagers pour 153 nouveaux clients CRPQ.
- Développement d'applications à l'interne :
 - o Refonte de l'application de la détention pour la gestion des opérations.
 - o Refonte de l'application des ressources matérielles quant à la gestion des uniformes.
 - o Importation automatique des données du MIP.
 - o Refonte de l'application de la liaison pour la gestion des dossiers de la cour.
 - o Création d'applications de gestion pour le suivi des vérifications d'antécédents judiciaires.
 - o Gestion des suivis informatiques pour suivre et traiter l'ensemble des demandes technologiques du service.
 - o Déploiement de la phase d'essai de l'application *Géomatique véhiculaire police*, etc.



En 2008, les grands défis de la Division auront été de stabiliser la technologie du nouveau Quartier général et d'équiper le quartier de détention de systèmes informatiques (audio vidéo, vidéo conférence).

RÉPARTITION DES REQUÊTES

Analyse, équipements et projets spéciaux	149
Acquisition d'équipement	101
Acquisition ou mise à jour de logiciels	89
Déplacement ou déménagement d'équipement	41
Demandes de modification des accès au réseau (acheminées au Service d'informatique de la Ville)	534

ORIGINE DES REQUÊTES

Direction, Centre d'appels d'urgence 9-1-1 et mesures d'urgence	125
Soutien aux opérations	116
Surveillance du territoire	70
Enquêtes criminelles	69



DIVISION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

En 2008, cette division a dû relever le défi de l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion des uniformes, de manière à offrir un traitement et un suivi plus rapides et efficaces, à mettre en place un processus de suivi systématique et structuré pour tous les véhicules du Département de police et à améliorer la gestion de l'entretien préventif des véhicules.

SECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La Section des ressources financières s'assure de la coordination et du suivi des activités reliées à la préparation du budget et, par la suite, au contrôle des coûts du Service de protection des citoyens. Elle coordonne, conjointement avec le Service des finances de la Ville de Laval, les transferts budgétaires reliés aux mouvements de personnel. Elle s'assure également de la préparation et du suivi des certificats de trésorerie, des règlements d'emprunt et des déboursés. Elle émet des rapports mensuels et effectue des analyses sur l'évolution du budget. Conjointement avec la Division des achats du Service des finances, elle assure le contrôle financier des appels d'offres.



RÉPARTITION DU BUDGET DU SERVICE DE PROTECTION DES CITOYENS EN 2008

Administration	11,59 %
Police	63,24 %
Sécurité incendie	25,11 %

BUDGET 2008

Direction - Éthique et formation	4 776 750 \$
Administration	7 053 633 \$
Cueillette des animaux	178 000 \$
Surveillance du territoire	31 501 301 \$
Brigade scolaire	1 308 333 \$
Enquêtes criminelles	14 300 658 \$
Soutien aux opérations	12 812 201 \$
Centre d'appels d'urgence 9-1-1	4 283 962 \$
Sécurité civile et mesures d'urgence	560 412 \$
Urgence sociale	765 289 \$
Prévention des incendies	1 367 136 \$
Combat d'incendies et administration	24 720 736 \$
Total	103 628 111 \$

Le mandat de la Section des ressources matérielles est d'approvisionner en biens et en services l'ensemble des effectifs du Service de protection des citoyens. Les biens et services qui génèrent le plus important volume d'achat sont les uniformes et les accessoires de l'ensemble du personnel, suivis des fournitures de bureau, du matériel et des équipements des casernes. Cette section coordonne également l'entretien et les réparations de tous les équipements du Service de protection des citoyens.

SECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

BILAN

Nombre de demandes d'achat approuvées	5 789
Nombre de lignes de commande générées	19 600
Nombre de certificats de trésorerie	276
Nombre de réaffectations	213

En 2008, le Département de police gérait une flotte de 260 véhicules motorisés. Cette section planifie l'acquisition des véhicules et les répartit entre les différentes unités policières selon les besoins. Elle coordonne également l'entretien, les réparations et les modifications des véhicules de la flotte. La Section travaille en étroite collaboration avec la Division de la gestion des véhicules et des équipements du Service des travaux publics.

SECTION DU CONTRÔLE DU PARC AUTOMOBILE

BILAN

Nombre d'immatriculations (véhicules motorisés)	260
Nouveaux véhicules	69 ou 27 % des immatriculations
Transferts de véhicules	315
Prêts à court terme	618
Divers	échange de 9 voitures de patrouille avec la Ville de Sherbrooke
Équipement	nouveau gyrophare, nouvelle console

L'armurier est responsable de l'entretien des armes, de l'équipement et des sites de tir des policiers. Il fournit et entretient les pièces d'équipement de service des policiers; il conseille les responsables sur les acquisitions d'équipement liés à sa spécialité; il fournit un service de soutien à la Section de la formation pour les éléments liés à sa spécialité, incluant la salle de tir et le champ de tir.

SECTION DE L'ARMURERIE

Secteur des affaires corporatives et des relations publiques

Le Secteur des affaires corporatives et des relations publiques dirige les activités de communication interne et externe, incluant les relations avec les médias d'information. De plus, en collaboration avec les secteurs, sections, divisions et unités, ce secteur développe les stratégies de marketing et les outils de communication nécessaires pour faire la promotion des différents programmes de prévention et de sensibilisation.

PRINCIPALES RÉALISATIONS



- Lancement de la contravention virtuelle appuyant les campagnes de sécurité routière. Plus de 2 700 citoyens ont reçu une contravention électronique d'amis ou de membres de leur famille.
- Coordination des relations médiatiques pour l'Escouade régionale mixte Laval Rive-Nord.
- Coordination de la campagne de sensibilisation pour contrer le vol de GPS dans les véhicules, en collaboration avec le Secteur de la surveillance du territoire.
- Traitement de 443 dossiers opérationnels et administratifs.
- Émission de 98 communiqués de presse.
- Élaboration de 17 plans de communications.
- Organisation de 14 événements médiatiques ou publics (conférences de presse, cérémonies et autres).
- Production d'outils de communication adaptés aux clientèles visées. (15)
- Production du rapport annuel du Service.

SECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES

Cette section s'assure que les communications internes et externes reflètent les orientations, la vision et le dynamisme de l'organisation. Elle évalue constamment les enjeux, l'image et les stratégies de communication de l'organisation et suggère les actions appropriées afin de transmettre aux citoyens une idée juste et claire des programmes de prévention de la criminalité. Enfin, elle participe, avec des partenaires externes, des ministères et les différents secteurs de l'organisation, à des réflexions stratégiques concernant divers dossiers de communication.

SECTION DES RELATIONS PUBLIQUES

Cette section a pour mandat de faire le lien avec les représentants des médias écrits et électroniques. Tout en assurant une présence sur les lieux d'événements médiatisés, les policiers-relationnistes interviennent afin d'expliquer aux représentants des médias d'information les programmes de prévention qui s'adressent aux citoyens, et de véhiculer une information juste et claire, autant sur les faits divers que sur les nouveaux programmes de lutte à la criminalité mis de l'avant par le Département de police. Ils retransmettent également aux différentes unités du Département l'information pertinente sur l'actualité qui peut influencer sur leurs orientations opérationnelles et leurs actions quotidiennes.

Le nouveau Secteur de l'administration regroupe les sections des systèmes et méthodes et de la gestion des documents. Son mandat se scinde en plusieurs volets, dont : le traitement des demandes de la Direction à l'égard des diverses exigences administratives et légales qui incombent au Service; l'uniformisation des méthodes de gestion; le lien avec les divers secteurs en les informant de tous les aspects relevant de leur responsabilité; la gestion des pratiques policières et des communications internes; le traitement des demandes des citoyens en regard aux divers services offerts.

Secteur de l'administration

Le personnel responsable de la gestion des documents reçoit les requêtes des citoyens : certificats de bonne conduite ou de pardon, demandes d'accès à l'information, de prise d'empreintes, de rapports d'événements ou d'accidents. Il est également responsable de la codification et de l'archivage des dossiers opérationnels, ainsi que de la saisie des constats d'infraction.

SECTION DE LA GESTION DES DOCUMENTS

BILAN

Rapports d'accidents	2 702
Demandes relatives à la Section de l'identité judiciaire (certificats de bonne conduite, vérifications des dossiers de la police locale, empreintes digitales)	1 614
Facturation pour service d'identification de véhicules	38
Rapports d'accès à l'information	2 054
Vérifications pour Urgences-santé	3
Vérifications pour le Département de sécurité incendie et le Service de l'urbanisme	274
Codification de dossiers opérationnels	28 500
Saisie des constats d'infraction	108 225

La Section des systèmes et des méthodes assure la conformité et l'uniformité des pratiques policières du Département de police par la rédaction de directives. Elle suit l'évolution des lois et règlements ainsi que des façons de faire concernant le travail des différentes sections.

D'autre part, le personnel de la Section des systèmes et des méthodes conseille la Direction du Service sur les pratiques policières à adopter. Il agit comme gardien des avis juridiques et de toute documentation pertinente émise par différents organismes reliés aux champs d'activités policières.

La Section produit et met à jour le répertoire biennal du policier.

Enfin, des agents contrôlent la qualité de la rédaction et de la saisie des données reliées au module d'informations policières (MIP) ainsi qu'au Centre d'information de la police canadienne (CIPC), en s'assurant de faire respecter les normes prescrites.

SECTION DES SYSTÈMES ET DES MÉTHODES

PRINCIPALE RÉALISATION

De nombreuses modifications législatives ont été apportées en 2008, tant au code criminel qu'au code de la sécurité routière. Le personnel de la Section des systèmes et des méthodes s'est assuré de diffuser au personnel toute information facilitant l'application des nouvelles pratiques.

Modification et création de directives	20
Modification et création de procédures locales	6
Modification et création de formulaires	55
Émission de communiqués internes	178
Production de documents d'analyse	10
Vérification de dossiers	plus de 25 000

La Direction des ressources humaines regroupe les activités relatives au personnel civil et policier, aux relations de travail des deux groupes, à l'éthique des policiers, au développement des ressources humaines ainsi qu'au contrôle des effectifs de l'ensemble du Département de police. Elle est dotée de 20 employés permanents, soit onze policiers et neuf employés civils, et son champ d'activité vise près de 700 employés (1 100 pour la préparation de la paie).

SECTION DE L'ÉTHIQUE

La vocation première de la Section de l'éthique est d'appliquer le règlement municipal L-10261, portant sur la discipline interne des policiers du Service de la protection des citoyens. Ce règlement a pour but de garantir l'efficacité et la qualité du travail du Département de police auprès des citoyens. Il encadre les devoirs, les normes de conduite et le respect de l'autorité du personnel policier.

D'autre part, la Section reçoit les plaintes du public adressées aux policiers, et oriente les plaignants dans leur démarche auprès du Commissaire à la déontologie policière. Le suivi rigoureux des plaintes qu'elle reçoit lui permet de conseiller rapidement les gestionnaires responsables d'apporter des correctifs au comportement et aux méthodes de travail des policiers impliqués. Sa responsabilité englobe également le suivi des poursuites civiles contre le Service et ses membres ainsi que les enquêtes d'allégation criminelles.

Enfin, la Section procède aux enquêtes d'actes méritoires impliquant les policiers ou des citoyens afin de recommander aux diverses instances la candidature des personnes méritantes aux différentes formes de reconnaissance existantes.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Recommandations effectuées à la suite d'actes méritoires commis par six citoyens qui ont été honorés lors de la Cérémonie de collation des grades 2008.
- Préparation d'une recommandation portant sur un citoyen par le ministère de la Sécurité publique et candidature de deux policiers présentée au Ministère pour une reconnaissance pour la Cérémonie 2009.
- Mise en place d'un système de gestion des plaintes de natures déontologiques et disciplinaires de manière à identifier les plaintes récurrentes visant les mêmes policiers pour que ces dernières soient acheminées à leurs supérieurs et que les mesures appropriées soient prises.

BILAN

Enquêtes déontologiques	61
Signalements déontologiques	136
Enquêtes sur des aspirants policiers (pour l'embauche de 39 policiers)	74
Enquêtes relatives à la sécurité	258
Enquêtes relatives à la discipline	14
Enquêtes pour des actes méritoires	6
Enquêtes administratives (dont 11 relatives à des allégations criminelles)	39
Total des enquêtes	588

SECTION DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES



En 2008, la Section du développement des ressources humaines a poursuivi sa démarche proactive en matière de formation. En tenant compte de l'actualité, la Section a développé, à l'intention des policiers, une formation de technique de défense en situation d'attaquants multiples.

En outre, pour mieux répondre au mandat du Département de police concernant la protection des citoyens, la Section a diffusé une formation visant les tireurs actifs et les actes de violence dans les endroits restreints et publics. La location d'un autobus, en collaboration avec la Société de transport de Laval, a permis de concevoir et de réaliser divers scénarios réalistes. Plusieurs partenaires ont apporté leur contribution à ces réalisations.

BILAN

Formation annuelle	Nombre d'heures
Techniques de défense	3 520
Interception de véhicules à haut risque	1 350
Société en changement	1 448
Intervention dans le métro	804
Détection d'armes dissimulées	1 760
Maniement du fusil de calibre 12	780
Tir au pistolet	3 544
Module d'intervention policière	806
Total	14 012

Formation individuelle	Nombre d'heures
Collège canadien de police	1 168
École nationale de police	8 793
Formation externe	1 737
Formation interne	4 856
Intégration des recrues	5 520
Total	22 074

DIRECTION DES OPÉRATIONS POLICIÈRES

La Direction des opérations policières ajuste périodiquement sa structure et ses méthodes de travail afin de mieux répondre aux besoins grandissants du territoire de Laval. Parmi les principaux changements survenus en 2008, notons la création du Secteur de la lutte au banditisme, comprenant la mise sur pied d'une escouade antigang. Par ailleurs, le Centre d'appels d'urgence 9-1-1 relève maintenant du Secteur du soutien aux opérations de la Direction des opérations policières.



Le Secteur du soutien aux opérations regroupe l'ensemble des unités de soutien aux secteurs de la surveillance du territoire, des enquêtes criminelles et de la lutte au banditisme. Ce guichet unique permet aux équipes de soutien de se concerter plus efficacement sur différents projets et de proposer des solutions aux secteurs qui font appel à ses services, dans le respect des priorités organisationnelles et des grandes orientations de direction du Département de police.

Le Secteur coordonne les activités policières de soutien spécialisé et technique, de renseignements et d'analyses tactiques et stratégiques, ainsi que la gestion du Centre d'appels d'urgence 9-1-1. Il assure des prestations de services de qualité aux citoyens et aux demandeurs de service à l'interne et à l'externe, et offre un partenariat efficace aux opérations policières.

Secteur du soutien aux opérations

DIVISION DU SOUTIEN SPÉCIALISÉ

La Division du soutien spécialisé chapeaute les activités entourant le groupe d'intervention, la surveillance physique et les expertises judiciaires.

SECTION DU GROUPE D'INTERVENTION

Le groupe d'intervention est composé de deux équipes de cinq agents et de deux superviseurs d'équipe sous la responsabilité d'un lieutenant. Les missions de chaque groupe ont été mises à niveau selon les situations suivantes :

- Intervention lors de perquisitions, d'arrestations à risques ou les deux;
- Intervention impliquant des personnes armées, barricadées, ou les deux, sans coup de feu et sans otage;
- Interception à risque de véhicules;
- Protection de personnes et de lieux;
- Autres situations nécessitant l'usage de techniques ou d'équipements spécialisés.

BILAN

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Assignation des équipes de support du groupe d'intervention à la patrouille dans les périodes de pointes, dans les zones criminogènes représentant un risque pour les patrouilleurs.
- Mise à jour du programme de formation interne.
- Participation aux simulations opérationnelles mises sur pied par le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec.
- Administration d'un camp de sélection.

	Assistance
Sorties	160
Arrestations	49
Section de la moralité, des drogues et de l'infiltration	105
Secteur des enquêtes criminelles	31
Secteur de la surveillance du territoire	12
Autres	4
Perquisitions	12
Support à l'infiltration	85
Section de la surveillance physique	8
Interceptions des véhicules à risque	10
Opérations Filet II	6



La Section est responsable de la cueillette de renseignements et d'éléments de preuves par diverses techniques de surveillance physique et électronique et ses activités ont pour objectif de soutenir les besoins des opérations policières, des renseignements et des enquêtes.

SECTION DE LA SURVEILLANCE PHYSIQUE

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Promotion du développement tactique avec les autres divisions sous forme de coaching.
- Développement d'une grille d'analyse des services offerts aux demandeurs en fonction des critères de rendement et d'efficacité.
- Développement de nouveaux services en surveillance électronique.

BILAN

Équipe de surveillance	Heures
Division de l'escouade antigang	350
Section des crimes généraux	427
Section des crimes majeurs	371
Division de la moralité et des drogues	427
Section de l'analyse et du renseignement criminels	182
Total	1 757

La Section des expertises judiciaires s'occupe des activités concernant l'identité judiciaire et la gestion des biens saisis. Cette équipe assure l'analyse et l'examen de tous les éléments de preuve pouvant être prélevés sur une scène de crime ainsi que la garde des biens saisis.

SECTION DES EXPERTISES JUDICIAIRES



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Formation de deux ressources en biologie judiciaire.
- Rencontre des équipes de gendarmerie pour sensibilisation sur certaines techniques en matière de protection de scènes de crime.
- Instauration de la « demande d'expertise en ligne » via Internet avec le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML).
- Consolidation du réseau de spécialistes en scènes de crime de la région du Montréal métropolitain.
- Consolidation du partenariat avec le Secteur des enquêtes criminelles pour les dossiers de grande envergure.

SECTION DE L'IDENTITÉ JUDICIAIRE

La Section de l'identité judiciaire procède à l'examen et à l'analyse des éléments de preuve pouvant être prélevés sur des objets ou sur une scène de crime. Le développement des technologies et l'acquisition des expertises permettent aux techniciens de cette section d'effectuer des analyses et de traiter les éléments de preuve sur les lieux mêmes des événements, à même un camion laboratoire mobile.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Coordination des réunions de l'Association des techniciens en identités judiciaires S.I.J.
- Certification de trois nouveaux techniciens par leurs formations au Collège canadien de police.

BILAN

	Travaux d'expertises
Couvertures de scènes de crimes	1 642
Certificats de bonne conduite	1 323
Demandes de pardon	478
Nombre de photographies	59 927
Expertise audiovisuelle	492
Bertillonnage	2 796

SECTION DE LA GESTION DES BIENS SAISIS

La Section de la gestion des biens saisis assure, entre autres, l'intégrité et la garde de tous les objets saisis par les policiers lors d'une arrestation ou dans le cadre d'une enquête à titre de pièces à conviction et d'éléments de preuve devant les tribunaux.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Formation et alimentation systématique de toutes les armes à feu recouvrées de la banque de données provinciale afin de produire une analyse par le renseignement.
- Déménagement dans les nouveaux locaux de plus de 28 000 éléments tout en préservant l'intégrité de la chaîne de possession pour les tribunaux.
- Simplification des procédures de chaîne de possession pour les stupéfiants saisis.
- Modification de la procédure de saisie d'éléments nécessitant une expertise par la Section de l'identité judiciaire.

BILAN

Lots créés	6 420
Lots fermés	4 418
Pièces reçues	18 068
Cessions ouvertes	5 014
Cessions fermées	5 046
Armes à feu longues saisies	321
Armes de poing saisies	139
Armes à feu prohibées saisies	8



La gestion et l'analyse des renseignements sont assurées par la Division de l'analyse et du renseignement criminels en respect avec les grandes orientations de la Direction du Département de police. La Division coordonne les activités policières génératrices de renseignements en assurant leur détection, leur connaissance, leur anticipation, leur évaluation et leur diffusion. Elle contribue à détecter et prévenir des phénomènes criminels ou des activités susceptibles de mettre en danger l'ordre et la sécurité du public sur le territoire de Laval.

DIVISION DE L'ANALYSE ET DU RENSEIGNEMENT CRIMINELS



SECTION DE L'ANALYSE CRIMINELLE

La Section de l'analyse criminelle est composée de neuf sergents détectives ayant la responsabilité de faire une analyse approfondie de la criminalité. Grâce à l'étude des dossiers en enquêtes, elle procède à des regroupements afin de résoudre une série de crimes ayant été commis par un même individu ou un même réseau criminalisé. Son personnel apporte une aide précieuse à certaines sections spécialisées d'enquêtes comme les crimes majeurs, la moralité et les drogues, les crimes généraux, les enquêtes de poste et la Section ERM antigang.

PRINCIPALE RÉALISATION

Promotion et plan de communication de la ligne info-crime permettant aux citoyens de fournir, sous le couvert de l'anonymat, des renseignements sur des phénomènes touchant la criminalité locale.

BILAN

Réception et suivi des dossiers	9 307
Échanges de renseignements	224
Concentration identifiée	27
Requêtes d'analyse	132
Incidents dans le métro	213

SECTION DU RENSEIGNEMENT CRIMINEL

La Section du renseignement criminel procède à la collecte, à la validation, à la classification et à l'analyse du renseignement afin de neutraliser les activités criminelles. Elle accorde la priorité aux activités suivantes :

- Surveillance des stations de métro et soutien à la gendarmerie;
- Surveillance des gangs de rue;
- Soutien à l'escouade régionale mixte (ERM) antigang
- Soutien au service correctionnel canadien;
- Surveillance de la criminalité locale organisée.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Mise en application de la démarche « Intel Lead Policing ».
- Intégration du leadership et coordination du renseignement dans l'implantation de l'escouade antigang.
- Création du plan de développement Renseignement.
- Développement du projet GVP permettant le partage du renseignement et sa mise à niveau grâce à une technologie électronique implantée dans les véhicules de patrouilles.



La Division du soutien technique réunit les activités reliées à la coordination du Centre d'appels d'urgence 9-1-1 ainsi que l'ensemble des services de soutien judiciaire suivants : gestion des mandats, détention et liaison avec les cours judiciaires municipale et provinciale.

DIVISION DU SOUTIEN TECHNIQUE ET DU CENTRE D'APPELS D'URGENCE 9-1-1

La Section du soutien judiciaire réunit l'ensemble des activités nécessaires à la gestion d'un détenu et à sa comparution devant une cour judiciaire municipale ou provinciale, ainsi que le suivi du dossier.

SECTION DU SOUTIEN JUDICIAIRE



Les sections de détention et de la gestion des mandats et des transports des détenus sont regroupées sous un nouveau quartier de détention offrant toutes les commodités modernes et technologiques indispensables pour assurer la sécurité des détenus pendant leur détention et pour respecter les normes d'hébergement.

CENTRE DE DÉTENTION ET GESTION DES MANDATS



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Réorganisation complète des pratiques de travail dans un environnement différent par sa sécurité et sa technologie.
- Identification de deux moniteurs ayant complété une formation sur l'emploi de la force.
- Mise à niveau de toutes les procédures internes opérationnelles en détention, en collaboration avec la Section des systèmes et des méthodes.
- Réorganisation des services de transport des détenus en vue de la signature des ententes de services de détention.

BILAN - DÉTENTION

Bertillonnages	2 021
Alcotests	190
Nombre de détenus	4 246

BILAN - MANDATS

Transport des détenus	2 110
Exécutés pour la Ville de Laval	3 398
Exécutés pour demandeurs extérieurs	3 823
Mandats non renouvelés	784

LIAISON

La Section de la liaison judiciaire assure un suivi des dossiers soumis au procureur de la Couronne. Elle offre un service optimal aux partenaires du Département de police en assurant les échanges avec ce dernier.

PRINCIPALE RÉALISATION

Participation active au transfert et à l'arrimage du partage de juridiction des cours municipale et provinciale.

BILAN

COUR MUNICIPALE	
Comparutions	235
Mandats	200
Ordres d'amener	56
COUR DU QUÉBEC	
Comparutions	823
Mandats	712
Arrestation et mandat	222
Détenus pour la Sûreté du Québec	25
Autres	1 130
DÉNONCIATIONS	
Partie 27	1 672
Cour du Québec	4 073
Tribunal de la Jeunesse	992

Porte d'entrée de l'ensemble des appels d'urgence sur son territoire, le Centre d'appels d'urgence 9-1-1 reçoit les appels et les répartit, selon leur nature et leur priorité, entre les équipes policières ou pompières de la Ville, ou les transfère à la Sûreté du Québec ou à d'autres corps policiers, à la corporation Urgences-santé ou à d'autres services publics.

La gestion, le traitement et la coordination de tous les appels en service d'urgence sont assurés par le CAU sur le territoire de Ville de Laval.

Cette section coordonne les activités de prises d'appels et de répartition. Elle assure une gestion efficace des déplacements des policiers et des pompiers. Elle assure un contrôle de qualité de son service aux citoyens et aux membres du Service de protection des citoyens.

SECTION DU CENTRE D'APPELS D'URGENCE 9-1-1

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Formation de la totalité du personnel sur le service aux citoyens, le protocole, la courtoisie au téléphone et la manière de transiger efficacement avec des citoyens.
- Création du comité de formation et nomination d'un préposé à la formation ayant pour mandat de mettre à niveau le programme de formation destiné aux recrues et de développer une formation continue à l'intention des opérateurs en poste sur simulateur.
- Conception et instauration d'un formulaire sur le contrôle de la qualité à la prise d'appels et sur les plaintes de services. Mise en place d'un formulaire favorisant l'uniformité.
- Création du poste d'opérateur radio au comptoir d'accueil des citoyens du Quartier général.

APPELS REÇUS EN 2008 AYANT ÉTÉ DIRIGÉS VERS LES DIFFÉRENTES RESSOURCES D'URGENCE*

Opérations policières de la Ville de Laval	104 066
Département de sécurité incendie	7 206
Urgences-Santé	28 387
Sûreté du Québec	6 748
Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)	4 551

* Ce tableau exclut les appels multiples reçus pour un même événement ainsi que les demandes de renseignements traitées directement par le personnel du Centre.



CHEMINEMENT D'UN APPEL



SECTEUR DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Le Secteur de la surveillance du territoire chapeaute les divisions de l'intervention de quartier et de la gendarmerie en assurant les services de première ligne à la population lavalloise. En novembre 2008, la Division de la sécurité civile et des mesures d'urgence s'est jointe à ce secteur sous l'appellation Division du soutien, de la surveillance du territoire et des événements spéciaux. Par ailleurs, une nouvelle responsable de l'administration de la Surveillance du territoire s'est ajoutée à l'équipe. Son mandat consiste à assister la direction du Secteur, à planifier, à organiser, à coordonner et à contrôler les activités administratives.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Analyse des façons de procéder du traitement du dossier opérationnel au Secteur de la surveillance du territoire.
- Création d'un document sur la mise à jour des connaissances du personnel au CRPQ.
- Production d'un rapport mensuel de statistiques pour la Surveillance du territoire.



DIVISION DE L'INTERVENTION DE QUARTIER

L'intégration de la Division du soutien, de la surveillance du territoire et des événements spéciaux au Secteur de la surveillance du territoire a allégé la mission de la Division de l'intervention de quartier. Celle-ci regroupe maintenant les six postes de police de quartier et la Section de la coordination, de la prévention et du partenariat.

POSTES DE POLICE DE QUARTIER

Les policiers qui œuvrent au sein des postes de police de quartier sont en contact direct avec la communauté et interviennent selon une approche de résolution de problèmes. Les postes de police de quartier offrent notamment aux garderies et aux organismes communautaire des services d'enquête de bonne conduite sur les personnes qui y sont embauchées.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DES PDQ

POSTE DE QUARTIER 1

- Projet « Shipper » : projet visant à contrer l'intimidation qu'exercent les membres de gangs de rue et les délinquants sur les commerçants du quartier Saint-François et à redonner un sentiment de sécurité aux propriétaires, employés, clients et citoyens.
- Projet « Saint-François » : opération estivale axée sur la présence policière dans les endroits où sont concentrées les activités reliées aux désordres urbains.

POSTE DE QUARTIER 2

- Surveillance accrue aux abords des trois stations de métro.
- Évaluation, collecte intensive de renseignements et visibilité accrue dans les secteurs de Pont-Viau et Laval-des-Rapides, en réaction à l'émergence plus prononcée de la prostitution de rue.
- Participation et implication communautaire : la Nuit des sans-abri, la Magie de Noël du Relais communautaire Pont-Viau, le Déjeuner de l'espoir du Réseau enfant-retour, la Fête des familles du Marigot.

POSTE DE QUARTIER 3

- Projet « Écoles secondaires » visant une plus grande présence policière aux abords des écoles et des commerces, sur l'heure du midi pour réduire les incivilités.
- Projets « Bella III » et « Cyclope » visant à contrer la prostitution de rue. On remarque un déplacement de cette problématique du PDQ 3 vers le PDQ 2.
- Rencontres d'information auprès des directeurs d'écoles du secteur sur la violence urbaine.
- Publication de deux numéros de « L'info 30 », un bulletin d'information local visant à dresser un portrait des activités, des problématiques et du travail fait au PDQ 3.

POSTE DE QUARTIER 4

- Projet « Laval-Ouest » visant à contrer les incivilités et la violence urbaine dans les parcs et centres commerciaux du secteur.
- Projet « Rue Stéphanie » mis sur pied afin de contrer les infractions commises au Code de la sécurité routière dans ce secteur résidentiel.

POSTE DE QUARTIER 5

- Projet « Curé-Antoine-Labelle » visant à soutenir la direction de l'école aux prises avec des problèmes récurrents d'intrus, d'attroupements, de comportements agressifs et de vente de stupéfiants sur le terrain de l'école et à l'intérieur. Surveillance étroite effectuée tout au long de l'année, surtout sur l'heure du midi et à la fin des classes.
- Projet « Poly-Jeunesse » visant à faire respecter le Code de la sécurité routière par les piétons.
- Participation du personnel du poste et de la Division de la gendarmerie à trois parties de basket-ball tenues au parc Roi-du-Nord aux mois de juillet et août, en collaboration avec le Carrefour jeunesse, pour favoriser le rapprochement avec les jeunes du secteur.

POSTE DE QUARTIER 6

- Poursuite du plan d'action de sécurité routière initié en 2007, visant à modifier le comportement des automobilistes sur les routes afin de rendre les rues du secteur plus sécuritaires.
- Par l'entremise des écoles du quartier, participation du personnel du poste de quartier 6 à une distribution de jouets à l'intention des enfants défavorisés du quartier Chomedey.

SECTION DE LA COORDINATION, DE LA PRÉVENTION ET DU PARTENARIAT

Le mandat de la Section de la coordination, de la prévention et du partenariat (CPP) s'est considérablement élargi en 2008. Les ressources affectées à la section ont augmenté en conséquence. En plus de son mandat traditionnel de développement de programmes préventifs au niveau corporatif et de soutien aux postes de quartier dans l'approche de police communautaire, la Section apporte son soutien à la Division de l'escouade antigang dans son approche intégrée. Deux agents d'intervention communautaire ont été ajoutés aux effectifs pour remplir ce mandat. De plus, les activités de filtrage des personnes œuvrant auprès des personnes vulnérables sont désormais en partie centralisées dans cette section. Des ressources supplémentaires sont également venues grossir les rangs de la section.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Mise sur pied de la Table gangs de rue de Laval qui regroupe une vingtaine de partenaires du milieu dont la mission commune est la prévention de l'adhésion aux gangs de rue et la réduction des impacts occasionnés par ce phénomène en émergence.
- Implantation du plan PARÉ sur les bonnes pratiques à développer dans le cas de mesures d'urgence en milieu scolaire (une centaine d'écoles touchées) pour mieux préparer les directions d'établissements scolaires à intervenir en cas de situation problématique.
- Augmentation de 300 % (comparativement à 2003) du nombre de demandes de filtrages, un service dont la demande est en progression constante.
- Développement et application du plan d'action de l'escouade antigang.
- Mise sur pied d'une table de partenaires et d'un comité de coordination antigang.



La Division de la gendarmerie est composée de cinq équipes de patrouille et de trois équipes de support. Son mandat est de préserver la sécurité des citoyens, en patrouillant les rues de la municipalité et en répondant à tous les appels d'urgence. Ses effectifs sont en devoir en permanence. La Division de la gendarmerie assiste par ailleurs la Division de l'intervention de quartier dans la résolution de problèmes de sécurité publique.

La Division peut compter également sur la patrouille estivale, une équipe de onze policiers ayant comme mandat de mettre en place des stratégies d'intervention dans les parcs, sur les berges et dans tout autre endroit propice au désordre.

DIVISION DE LA GENDARMERIE



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Étroite collaboration du personnel de la gendarmerie avec l'escouade antigang lors de ses interventions sur le terrain.
- Poursuite du programme Nocturne, consistant en visites préventives dans les bars qui y ont adhéré.
- Patrouille quotidienne des stations de métro.
- Engagement actif de la Division de la gendarmerie dans le développement de plans d'opération et d'assignation de ressources lors d'événements d'envergure.
- Collaboration au travail de la Section de la sécurité routière par l'émission de constats d'infraction et la mise en place de barrages routiers, entre autres, pour des dossiers d'alcool au volant.

BILAN

Appels reçu au CAU 9-1-1 et traités par la Gendarmerie	104 066
Arrestations	5 317
Arrestations pour conduite avec capacités affaiblies	215
Barrages contre l'alcool au volant	12 barrages 1 562 conducteurs interpellés 21 conducteurs soumis à l'appareil de détection approuvé. 4 arrestations
Opérations en sécurité routière	32 opérations 703 constats d'infraction
Programme Nocturne	225 visites dans 46 établissements participants 206 heures
Présence aux stations de métro	6 002 heures
Patrouille estivale	2 200 visites à 160 endroits ciblés 890 constats d'infraction 551 avertissements 135 arrestations

SECTIONS DES ÉQUIPES CYNOPHILES

Les équipes cynophiles se sont jointes à la Division de la gendarmerie en novembre 2008. Elles travaillent de concert avec la Division lors d'interventions policières. Elles répondent aux alarmes, assistent les enquêteurs lors de perquisitions et comptent parmi les premiers répondants lors d'appels urgence.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Modernisation des installations comprenant l'aménagement d'un chenil permanent intérieur et extérieur.
- Perfectionnement de l'entreposage des trousseaux de stupéfiants nécessaires à l'entraînement des chiens.
- Mise à niveau des équipements du site d'entraînement.
- Optimisation des effectifs humains et animaux.

BILAN

TYPES D'OPÉRATIONS	
Alarmes	713
Constats	180
Rapports	268
Interventions dans le métro	22
Patrouilles dans le métro	75
Arrestations par des maîtres-chiens	175
Dépistages	186
Éléments de preuve découverts	118
Réponse à des appels	2 407
Heures de formation	1 560
ASSISTANCE	
Division des enquêtes criminelles	73
Gendarmerie/PDQ	441/3
Moralité et drogues	21
Groupe d'intervention (GI)	15
Autres	21



La Division du soutien, de la surveillance du territoire et des événements spéciaux a comme responsabilité les sections suivantes :

- Sécurité routière
- Brigade scolaire
- Urgence sociale
- Sécurité civile
- Mesures d'urgence

DIVISION DU SOUTIEN À LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le rôle de ces deux sections est de planifier la mise en place des mesures d'urgence, de coordonner les opérations d'envergure et d'assurer la préparation des divers intervenants en cas de sinistre majeur. De plus, l'équipe des mesures d'urgence agit quotidiennement pour soutenir

les intervenants policiers et pompiers dans leur travail auprès des citoyens. En outre, cette équipe exerce une vigilance sur l'état des rivières et des glaces. Elle est constituée du personnel régulier auquel se greffent plus de 25 collaborateurs.

SECTIONS DES MESURES D'URGENCE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Conception et rédaction du Plan de Sûreté Transit pour le compte de la STL. Ce plan comprend notamment une analyse des risques associés au terrorisme, des procédures d'opérations, un plan de continuité des opérations ainsi qu'un plan de formation.
- Finalisation de la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations découlant de l'exercice *Synchronicité*, un exercice de simulation d'un événement majeur.
- Mise à jour du plan d'opération « Tempête hivernale » ainsi que du plan d'opération « Distribution d'eau potable ».

BILAN - MESURES D'URGENCE ET SÉCURITÉ CIVILE

Soutien logistique	Nombre d'événements	Heures de bénévolat
Soutien aux opérations policières	143	2 795
Soutien au Département de sécurité incendie	14	325
Autres activités	278	2 856
Total événements	435	5 976

BILAN - CENTRE DE COORDINATION DES MESURES D'URGENCE (CCMU) ET CENTRE DE COORDINATION DES OPÉRATIONS (CCO)

Opérations policières	16	Jours d'ouverture 12
Opérations de sécurité civile	10	Jours d'ouverture 28

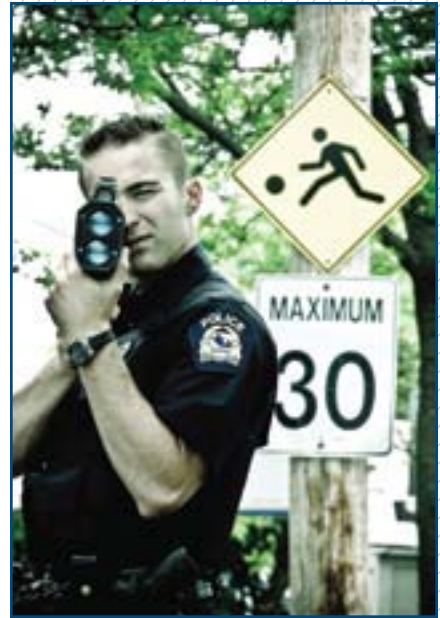
En 2008, diverses opérations policières et de sécurité civile ont exigé l'ouverture, à quelques reprises, du Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).

SECTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est l'une des trois priorités organisationnelles du plan stratégique 2008-2010, en raison notamment des besoins exprimés par la population. Le gouvernement du Québec avait décrété l'année 2007 année de la sécurité routière au Québec. Devant la baisse très significative des accidents mortels et des accidents graves survenus en 2007, le gouvernement a décidé de poursuivre en décrétant les années 2008 à 2010 Chantier national en sécurité routière.

Pour répondre à ses engagements, le Département de police a maintenu les effectifs en place, soit un lieutenant, un sergent et 16 agents assignés à cette section.

Leur mandat est d'assurer la sécurité des usagers (automobilistes, cyclistes et piétons) sur les réseaux primaire (grandes artères, voies de service) et secondaire (rues collectrices et résidentielles). Avec l'aide de partenaires, diverses campagnes de prévention et de sensibilisation ont été planifiées. L'émission de constats d'infraction continue de produire le meilleur impact et le plus durable.



SECTION DE LA BRIGADE SCOLAIRE

Composée de 104 brigadiers permanents et temporaires, cette équipe assure la sécurité des écoliers aux 79 traverses scolaires désignées sur le territoire lavallois.

BILAN

Traverses actives	79
Heures de remplacements ponctuels	8 771
Nombre de remplacements de longue durée	16
Nombre de traverses vérifiées	36
Études de traverses	12
Abolitions de traverses	7
Ajout de traverses	1

La Division de l'urgence sociale offre aux citoyens lavallois des services psychosociaux d'urgence en permanence. Les intervenants agissent en complémentarité avec les différents services municipaux, le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les organismes communautaires du territoire. Par le biais d'une intervention directe avec le citoyen en difficulté, les intervenants évaluent la situation et apportent information et soutien psychologique. Au besoin, ils réfèrent les citoyens aux ressources appropriées et les accompagnent dans leur démarche.

La Division offre aussi de l'assistance matérielle sous forme de bons d'achats pour les produits de première nécessité aux citoyens victimes de sinistres ou qui se retrouvent momentanément sans revenu. Les intervenants réfèrent les citoyens sinistrés, évincés ou sans gîte vers les ressources de dépannage d'urgence.

Les intervenants sont habilités à évaluer le citoyen aux prises avec un problème de santé mentale afin de le référer aux services appropriés. Au besoin, ils peuvent prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer que ce dernier soit transporté au centre hospitalier lorsqu'il présente un danger pour lui-même ou autrui.

DIVISION DE L'URGENCE SOCIALE

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Présentation du mémoire de la Ville de Laval à la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance.
- Implication dans la fondation et le démarrage de L'Aviron, Hébergement communautaire, qui offre de l'hébergement et un suivi aux personnes se retrouvant sans gîte sur le territoire lavallois.
- Coordination, en partenariat avec la Maison Le Prélude et le Secteur des enquêtes, de Arrimage-Groupe d'intervention rapide (A-GIR), qui permet une concertation et une coordination des interventions dans les dossiers de violence conjugale à haut risque d'homicide.



BILAN

Dossiers traités		Assistance émise	
Évictions	100	Bons d'achats	3 000
Incendies (11)	45	Montant émis	136 291,51 \$
Itinérance-hébergement	413	Interventions menées	
Personnes en difficulté	406	Appels reçus	11 118
Problèmes familiaux	108	Entrevues au bureau	2 583
Problèmes financiers	2 546	Interventions téléphoniques	1 969
Santé mentale	440	Interventions sur la route	963
Ordonnances pour examen psychiatrique	23	Discussions de cas	1 700
Application Loi P-38.001	32	Comparutions au tribunal	21
Toxicomanie, alcoolisme, jeu pathologique	78	Réunions	123
Violence conjugale	82	Total des interventions	18 477
Total des dossiers traités	4 273		

Secteur des enquêtes criminelles

Le Secteur des enquêtes criminelles (SEC) compte deux grandes divisions, A et B, subdivisées en cinq sections. Chacune des sections procède à des enquêtes sur des créneaux spécifiques. Elles peuvent résoudre des dossiers liés à des crimes visant l'intégrité physique des personnes, à des crimes portant atteinte à la propriété d'autrui, mais aussi à des crimes reliés au commerce des drogues et à la prostitution.

Ce secteur a connu de grands changements en 2008. En février, l'escouade antigang entra en fonction, pour contrer la criminalité associée à la violence urbaine, en particulier celle découlant des activités des gangs de rue.

Puis, en novembre, le Secteur était scindé en deux et le Secteur de la lutte au banditisme était créé.



LES DÉFIS DE 2008

Depuis 2006, tous les enquêteurs doivent réussir un programme de formation initiale en enquêtes policières de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) pour pouvoir exercer sa fonction.

L'effet positif de cette formation se fera ressentir à moyen et long termes, en assurant aux enquêteurs des connaissances et des compétences leur permettant de bien exercer leurs tâches et d'offrir un service d'enquête de qualité.

En plus de la formation qualifiante, de nombreuses formations en enquêtes spécialisées sur les scènes de crime, les interrogatoires vidéo, les crimes sexuels, les crimes informatiques et les incendies criminels ont aussi été diffusées.

En raison de nombreuses nominations de sergents-détectives effectuées en 2007 et 2008, les impacts de ces exigences se sont fait ressentir. Ainsi, en cours d'année au Secteur des enquêtes criminelles, on a dû fréquemment composer pour des périodes plus ou moins longues avec des effectifs réduits, tout en s'assurant de continuer de fournir la prestation de service à laquelle la population lavalloise a droit.

La Division A englobe les Sections des enquêtes de poste et des crimes généraux, cette dernière comprenant les enquêtes de collision.

La Division A est par ailleurs responsable des enquêtes concernant les menaces de mort, la violence conjugale, ainsi que les fugues et les disparitions.

DIVISION A

La Section des enquêtes de poste regroupe cinq équipes de sergents-détectives qui enquêtent prioritairement sur les crimes pour lesquels des arrestations en flagrant délit ont été effectuées. Les crimes suivants sont prioritairement traités : les menaces de mort, les crimes reliés à la violence conjugale et autres crimes nécessitant un minimum de démarches d'enquêtes. Cette section traite aussi les dossiers de fugues et de disparitions.

SECTION DES ENQUÊTES DE POSTE

BILAN

Dossiers nécessitant des démarches d'enquêtes	1 602 (dont 875 dossiers avec mises en accusation)
Dossiers de fugues	503

La Section des crimes généraux procède à des enquêtes spécialisées se rapportant aux fraudes, aux réseaux de vols de véhicules, aux incendies criminels, à l'extraction de données informatiques, ainsi qu'à l'identification des véhicules avec identifications altérées. Elle est responsable également des enquêtes générales reliées aux vols par effraction et aux méfaits, de même que des enquêtes faites à la suite d'une collision et d'un délit de fuite.

SECTION DES CRIMES GÉNÉRAUX

PRINCIPALE RÉALISATION

Coordination, pour la deuxième année consécutive, du projet « Terminal » sur le territoire lavallois. Le projet « Terminal » est un programme de prévention provincial qui visait à enrayer le vol de manettes Interac dans les commerces et à contrer les fraudes par cartes de paiement.

BILAN

Expertise en identification de véhicules	122
Interventions sur des scènes d'accidents graves ou mortels	16
Interventions lors d'incendies criminels	92
Dossiers traités	1 255 dont 211 par voie de mise en accusation

SECTION DES CRIMES MAJEURS

La Section des crimes majeurs enquête sur des crimes visant à porter atteinte à l'intégrité physique des personnes, tels les meurtres, les morts suspectes, les enlèvements, les séquestrations. Elle enquête également sur des délits tels les vols qualifiés et les agressions sexuelles. Ses enquêteurs maîtrisent des techniques d'enquêtes pointues et spécialisées.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Participation à trois projets d'enquêtes conjointes avec la Sûreté du Québec, le SPVM et la Sûreté municipale de Longueuil, pour des dossiers de meurtres et d'agressions sexuelles, avec mise en place d'une structure GECS (Gestion d'Enquêtes de Crimes en Série). Cette structure présente l'avantage de permettre d'identifier rapidement les crimes commis par des suspects et de procéder à leur arrestation afin de mieux protéger les victimes éventuelles. Elle favorise une réaction policière flexible et appropriée aux exigences particulières de ce type d'enquête.
- Partenariat avec le Centre d'expertise en agression sexuelle de la Fondation Marie-Vincent, qui vise le développement d'une expertise de fine pointe en matière d'agression sexuelle chez les enfants de 12 ans et moins. Les enquêteurs doivent suivre la formation spécifique pour accéder aux ressources du Centre d'expertise.

BILAN

Homicides	4
Tentatives de meurtres	7
Dossiers d'agressions sexuelles (adultes)	173
Vols qualifiés	223
Dossiers de divulgation enquêtés (Direction de la protection de la jeunesse)	101
Dossiers traités	864 dont 366 par voie de mise en accusation

SECTEUR DE LA LUTTE AU BANDITISME

Le Secteur de la lutte au banditisme a été créé en novembre 2008. Ce secteur chapeaute la Division de l'escouade antigang et la Division de la moralité, des drogues, de l'infiltration et de l'accès au tabac et à l'alcool.

La mission du Secteur de la lutte au banditisme est de procéder à des enquêtes initiées visant la criminalité organisée oeuvrant sur le territoire lavallois, en lien avec les priorités organisation-

nelles du Service de protection des citoyens. Ce secteur fait appel à une démarche intégrée de résolution de problèmes. Engagé dans un nouveau modèle de partenariat et d'ententes, le Secteur de la lutte au banditisme s'engage à maintenir une pression constante pour réprimer la criminalité ayant des impacts significatifs sur la paix, l'ordre social et le sentiment de sécurité des citoyens.



La mission de la Division de l'escouade antigang est d'assurer la coordination des activités policières liées à la résolution des problèmes de gangs sur le territoire lavallois. Grâce à une démarche intégrée, cette Division initie et mène des enquêtes criminelles, participe à des programmes de prévention et collabore à l'élaboration de stratégies de communication visant à informer et rassurer la population lavalloise.

En 2008, la Division a mis en place le projet d'enquête Escouade régionale mixte (ERM) Laval-Rive Nord. La mission de ce projet est d'assurer la coordination des activités policières liées à la répression des gangs à Laval et sur la Couronne Nord en fonction des cibles identifiées. Grâce à une démarche intégrée, elle doit initier des enquêtes criminelles, coordonner des projets locaux, veiller à la gestion du renseignement criminel et favoriser la communication. Les efforts de l'ERM seront orientés de manière à freiner l'expansion des gangs de rue et à diminuer leurs effets néfastes dans la région, afin de préserver le sentiment de sécurité de la population.

DIVISION DE L'ESCOUADE ANTIGANG

PRINCIPALE RÉALISATION

Mise en place du projet d'enquête ERM (escouade régionale mixte) Laval-Rive Nord, coordonnée par la Division de l'escouade antigang. Cette ressource permet de réprimer de manière beaucoup plus adéquate le phénomène provincial de la lutte aux gangs de rue, d'augmenter le sentiment de sécurité des citoyens grâce aux arrestations et aux opérations, et de mieux réagir aux problématiques sectorielles de la ville.

BILAN AIC*-SUPPORT ANTI-GANG - VOLET RÉPRESSION

Dossiers ouverts	171
Arrestations	213
Perquisitions	53
Saisies d'armes (à feu, de poing et blanches)	109
Argent saisi	61 000 \$
Drogues saisies	20 000 \$

BILAN AIC* - SUPPORT ANTI-GANG - VOLET PRÉVENTION

Interventions (préservation du sentiment de sécurité par les AIC)	259
Rencontres communautaires par les AIC	342
Participation à des comités externes et rencontres de partenaires	42

* Agents d'intervention communautaire

**DIVISION
DE LA
MORALITÉ,
DES
DROGUES,
DE
L'INFILTRATION
ET DE
L'ACCÈS
AU
TABAC
ET À
L'ALCOOL**

PRINCIPALE RÉALISATION

Mise sur pied du projet VITAL (contre la contrebande du tabac) en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce projet a apporté un meilleur contrôle de la lutte contre la contrebande du tabac par la spécialisation d'enquêteurs dédiés au dossier ainsi que l'augmentation des perquisitions et de la quantité de produits de contrebande saisis.

BILAN - DROGUE

Valeur des drogues saisies	1,687 million de \$
Valeur des biens infractionnels	79 985 \$
Traitement de dossiers de possession simple transmis par les patrouilleurs	836
Dossiers ouverts par la Division	56
Perquisitions	40

BILAN - TABAC

Nombre de dossiers ouverts	73
Nombre de personnes accusées	37
Cigarettes saisies	Plus de 60 000 unités



STATISTIQUES

Les données pour l'année 2009 ont été recueillies en date du 7 avril 2009 dans le module des informations policières (MIP) de la Sûreté du Québec. Les données des années antérieures ont été rafraîchies à cette même date. Il est donc possible qu'il y ait des variations comparativement aux rapports annuels précédents.

Ces différences dépendent des facteurs suivants :

- Ajout d'événements après la date d'extraction des données;
- Changement de codification des événements;
- Nouvelles pratiques policières.

Afin d'établir une meilleure comparaison avec les municipalités canadiennes de même envergure (100 000 habitants et plus), notre classification des infractions est basée sur celle du ministère de la Sécurité publique du Québec, soit le Programme DUC2.

ACCIDENTS ET INFRACTIONS DE CONDUITE DE VÉHICULES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE	2003	2004	2005	2006	2007	Moy. 5 ans	2008	Variation 2008 / 2007
Accidents mortels	8	10	19	25	13	15	8	-38 %
Accidents avec blessés	1 655	1 730	1 768	1 596	1 600	1 670	1 503	-6 %
Accidents matériels	5 379	5 687	5 896	5 546	5 855	5 673	6 569	12 %
Total	7 042	7 427	7 683	7 167	7 468	7 357	8 080	8 %

DÉMOGRAPHIE

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	339 504	342 222	345 907	349 896	355 308	360 555	365 644	371 061	376 845	381 577	386 324*

* Population prévue selon le dossier statistique de la Ville de Laval - février 2008

LES DÉLITS CRIMINELS

(TAUX DE CRIME/1 000 HABITANTS)

TAUX DE SOLUTION

	Laval 2008	Québec 2007	Canada *2007	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Infractions contre la personne	7,39	10,04	9,29	87,93 %	84,45 %	84,35 %	86,38 %	81,67 %	84,62 %
Infractions contre la propriété	32,88	34,76	33,19	16,35 %	17,57 %	19,56 %	17,20 %	18,89 %	16,88 %
Autres infractions au C. cr.	3,67	5,46	27,34	84,85 %	93,19 %	89,01 %	89,13 %	91,12 %	84,70 %
Total	43,94	50,26	69,82	32,43 %	34,40 %	35,97 %	35,79 %	37,40 %	33,94 %

* Compte tenu de la non-disponibilité des données du Québec et du Canada pour l'année 2008, les données 2007 ont été utilisées à titre de comparaison.

CONSTATS D'INFRACTION	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Code de sécurité routière	57 260	47 292	57 039	60 312	66 690	65 745
Stationnement	31 853	33 245	31 977	32 973	30 924	37 657
Règlements mun. sauf stationnement	1 983	1 521	1 329	1 338	3 635	5 032
Total	91 096	82 058	90 345	94 623	101 249	108 434

	2003	2004	2005	2006	2007	Moy. 5 ans	2008
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE							
Homicide	4	6	8	3	5	5	4
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	1	0	0
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	9	13	5	7	12	9	12
Voies de fait	1 761	1 783	1 956	2 087	1 998	1 917	1 737
Agression sexuelle	171	140	170	193	131	161	138
Autres infractions d'ordre sexuel	18	18	18	16	23	19	34
Enlèvement ou séquestration	49	60	74	117	69	74	48
Vol qualifié ou extorsion	478	457	426	490	509	472	363
Harcèlement criminel	91	69	90	113	99	92	92
Menaces	565	523	532	540	456	523	412
Autres	3	4	6	3	3	4	15
Total Infractions contre la personne	3 149	3 073	3 285	3 569	3 306	3 276	2 855
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ							
Crime d'incendie	155	118	124	120	140	131	156
Introduction par effraction	2 868	2 752	2 831	2 681	2 159	2 658	2 157
Vol de véhicule à moteur	3 180	3 087	2 761	3 139	2 657	2 965	2 272
Vol d'une valeur supérieure à 5 000 \$	318	296	266	243	241	273	230
Vol d'une valeur inférieure à 5 000 \$	5 250	4 944	4 874	4 131	3 659	4 572	4 770
Possession de biens volés	178	232	273	326	384	279	539
Fraude	615	671	649	557	626	624	776
Méfait	2 116	1 859	1 703	1 835	1 765	1 856	1 803
Total Infractions contre la propriété	14 680	13 959	13 481	13 032	11 631	13 357	12 703
Autres infractions au code criminel							
Prostitution	12	8	7	14	22	13	4
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	50	55	52	61	68	57	102
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	742	1 099	910	859	1 011	924	1 118
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	66	49	52	47	35	50	24
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	59	38	34	49	45	45	13
Autres infractions au code criminel	239	131	119	129	103	144	157
Total Autres infractions au code criminel	1 168	1 380	1 174	1 159	1 284	1 233	1 418
« TOTAL PARTIEL - Code criminel (Sauf infractions reliées à la conduite de véhicules) »	18 997	18 412	17 940	17 760	16 221	17 866	16 976
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULE							
Conduite avec capacités affaiblies	454	490	463	424	400	446	353
Délit de fuite	126	162	169	148	336	188	200
Autres infractions conduite de véhicules	85	61	78	80	116	84	97
Total Infractions - Conduite de véhicule	665	713	710	652	852	718	650
TOTAL - Code criminel	19 662	19 125	18 650	18 412	17 073	18 584	17 626
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES							
Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants	803	799	769	793	822	797	860
Infractions aux autres lois fédérales	4	34	75	57	47	43	84
Total Infractions aux lois fédérales	807	833	844	850	869	841	944
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES							
Infractions aux lois provinciales	98	115	146	140	134	127	179
Total Infractions aux lois provinciales	98	115	146	140	134	127	179
GRAND TOTAL DES INFRACTIONS	20 567	20 073	19 640	19 402	18 076	19 552	18 749

DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE



DIRECTION



Robert Séguin, directeur



Alain Gauthier, assistant-directeur

Le Département de sécurité incendie compte 265 employés répartis dans différentes unités administratives et dans neuf casernes. Sa mission est de sauvegarder la vie et les biens des citoyens en prévenant et en combattant les incendies, de même qu'en intervenant lors des sinistres et des autres situations d'urgence sur le territoire qui relèvent de son pouvoir. Son mandat est donc autant de prévenir que d'intervenir. D'une part, prévenir les incendies par des activités d'inspection, d'information et de sensibilisation auprès de la population lavalloise, en collaboration avec les ressources du milieu. D'autre part, combattre les incendies sur le territoire de Laval et assurer la sécurité publique en agissant de façon planifiée dans des situations d'urgence lors de déversements de matières dangereuses, d'inondations ou dans d'autres situations.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le principal défi de la direction en 2008 a été de poursuivre la réalisation du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques tout en procédant au remplacement de cinq cadres, soit la moitié de son état-major. Des 35 actions prévues, 27 ont été réalisées selon les échéanciers, notamment la rénovation de la caserne 9 et celle du Quartier général.

POPULATION ET PATRIMOINE BÂTI

POPULATION	
2007 ¹	381 577
2008 ¹	386 300
Pourcentage de croissance	1 %
Nombre risques faibles ²	70 047
Nombre risques moyens ²	22 983
Nombre risques élevés ²	4 932
Nombre risques très élevés ²	188
ENSEMBLE DES RISQUES	
Nombre ²	98 150
Valeur ²	14 254 M\$
Nombre de résidences	140 043

¹ Source : statistiques provenant de la Ville de Laval, révisées en 2008

² Source : schéma de couverture de risques (2006-2010), Ville de Laval

La Division de l'administration est responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle des ressources humaines, matérielles, informatiques et financières du Département de sécurité incendie.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION



SECTION DES RESSOURCES HUMAINES

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Les améliorations continues apportées aux différents processus de sélection, le développement d'outils d'évaluation de rendement pour les lieutenants aux opérations et capitaines en période probatoire, de même que la participation à l'élaboration d'une formation ciblée en gestion pour les officiers du département sont quelques-unes des réalisations de 2008.
- Les efforts visant à améliorer le processus de sélection des pompiers recrues se sont poursuivis avec la mise en place d'un nouveau test d'aptitudes physiques, incluant l'ajout d'un circuit chronométré comprenant des épreuves adaptées à la réalité du métier de pompier à Laval.
- Huit employés ont quitté le Département au cours de l'année 2008, dont sept pour la retraite.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL SUIVANT LA CRÉATION DE POSTES ET LES DÉPARTS À LA RETRAITE

EMBAUCHE

2 postes d'inspecteur en prévention

9 postes de pompier

11 nouveaux employés se sont joints au Département de sécurité incendie

PROMOTION

1 poste d'assistant-directeur

1 poste de chef de division support matériel et technique

3 postes de chef aux opérations

3 postes de capitaine

6 postes de lieutenant à la Division opérations

14 employés ont été promus à une fonction supérieure.

Effectifs en sécurité incendie	F	M
Directeur	-	1
Officiers supérieurs	1	9
Officiers interventions	-	54
Pompiers	2	173
Inspecteurs de prévention	6	9
Cadres civils	2	1
Autre personnel civil	6	1
Total	265 employés	

Note : Tout le personnel pompier travaille à temps plein.

DIVISION DU SUPPORT MATÉRIEL ET TECHNIQUE

La Division du support matériel et technique s'assure d'approvisionner la Division des opérations du Département de sécurité incendie ainsi que les divisions de la formation et de la prévention en équipements requis pour les interventions, et veille à ce que les équipements soient en tout temps conformes et sécuritaires.

Elle gère également l'entretien de la flotte des véhicules du Département en s'assurant en tout temps que les véhicules respectent les règles de sécurité et qu'ils soient dotés des équipements requis.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Remplacement des détecteurs de gaz.
- Acquisition d'un nouvel habit de combat.
- Acquisition et aménagement d'un nouveau véhicule échelle.
- Déménagement au nouveau Quartier général au 1661, boul. des Laurentides.
- Déménagement du service de prévention au 53b, boul. des Laurentides.
- Début de la construction de la caserne 4.
- Acquisition et implantation d'un progiciel de gestion des incendies.
- Standardisation des tuyaux de 3 pouces de diamètre.
- Implantation d'un programme d'entretien.

SECTION DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

La Section des ressources technologiques fournit l'expertise et le soutien techniques aux usagers des différents systèmes d'informations de gestion du département. Son personnel recueille les besoins des utilisateurs et participe au développement des nouveaux systèmes et à la mise à jour des systèmes existants.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Gestion des rapports journaliers de contrôle de l'assiduité. La fonctionnalité avait été initiée en 2007 pour les ressources attitrées au combat des incendies. Elle a été améliorée en 2008 pour englober l'ensemble des divisions et l'ensemble des employés du Département de sécurité incendie. Le Département peut ainsi mieux suivre le nombre d'heures supplémentaires effectuées ainsi que les causes d'absence.
- Répartition assistée par ordinateur (RAO). En collaboration avec le Service systèmes et technologies de Ville de Laval, l'équipe des ressources technologiques a procédé au développement d'une nouvelle solution (application client-serveur) à l'aide de la technologie NET, afin d'assurer la répartition simultanée de l'ensemble des unités requises et ainsi augmenter la vitesse de déploiement.

Pour la Section des ressources technologiques, le défi en 2008 a été de personnaliser le logiciel qui permet de répondre à de nombreux objectifs, dont ceux établis dans le schéma de couverture de risques.



Le mandat de la Division des opérations est d'intervenir en combattant les incendies et en agissant de façon planifiée lors de différentes situations d'urgence (déversements de matières dangereuses, inondations, accidents routiers et autres).

DIVISION DES OPÉRATIONS

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Planification et réalisation de plus de 14 000 visites de résidences.
- Validation des plans d'intervention.
- Amélioration des données (catégorisation de risques).
- Mise à l'essai de la RAO (Répartition assistée par ordinateur).
- Reconnaissance du territoire par les pompiers afin de bien identifier les risques.
- Participation à plusieurs comités régionaux et provinciaux.

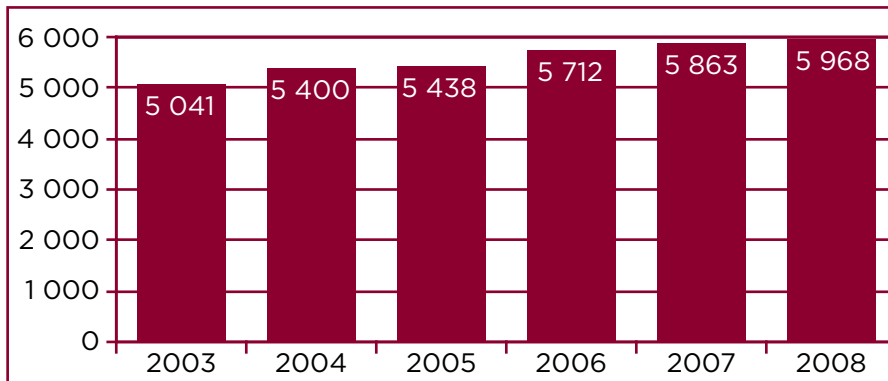
En 2008, neuf recrues se sont ajoutées aux effectifs de la division.

Comme par le passé, les pompiers ont participé à plusieurs activités communautaires et de sensibilisation, en prodiguant des conseils de prévention ou en déployant les équipements de lutte contre les incendies.

La réalisation des actions du Schéma de couverture de risques progresse bien. Nous en observons les effets d'une façon concrète à la grandeur de notre territoire. Nous sommes fiers de constater une diminution des pertes matérielles de plus de 8 millions de dollars par rapport à l'année 2007.

Incendies de bâtiments	279
Autres types d'incendies	909
Alarmes non fondées ou appels annulés	2 313
Autres	2 467
Total	5 968

HISTOGRAMME DU NOMBRE D'INTERVENTIONS





Incendies ayant débuté à l'extérieur	
Limités à l'extérieur, sans perte	664
Limités à un ou des véhicules	156
Autres (enseigne, etc.)	89
Extérieurs avec propagation bâtiment	15
Total	924 - 15%

Incendies ayant débuté à l'intérieur d'un bâtiment ou sur un bâtiment	
Feux de cheminée, sans perte	28
Limités au bâtiment d'origine	230
Propagés à au moins un bâtiment	6
Total	64 - 5%

Autres interventions	
Systèmes d'alarme	1 398
Appels annulés par central (10-3)	915
Vérifications	430
Assistance (citoyens, policiers, etc.)	363
Senteurs ou fuites à l'intérieur	361
Senteurs ou fuites à l'extérieur	222
Dégâts d'eau, inondations	215
Aliments surchauffés	183
Accidents routiers, assistance	175
Problèmes d'électricité, de chauffage, etc.	115
Sécuriser scènes autres qu'accident	125
Interventions au CO	58
Nautique été	56
Accidents routiers, désincarcération	51
Autres	34
Fausses alertes (10-19)	31
Dégagements autres	24
Nautique d'hiver	15
Interventions - matières dangereuses	8
Interventions - explosifs	1
Total	4 780 - 80%

Interventions 2008	5 968
---------------------------	--------------

Taux incendie par 1000 habitants	
Pour tous les types d'incendies	3,08
Pour les incendies de bâtiments	0,72

Le mandat de la Division de la prévention est de veiller à ce que les bâtiments sur le territoire de Ville de Laval soient conformes aux exigences du règlement L-9000 visant à prévenir les risques d'incendie et à assurer la sécurité des occupants. La Division a également pour rôle de renseigner

le public par différentes campagnes de sensibilisation, par la participation à des kiosques d'information et par la diffusion de conférences. De plus, elle fait des recherches sur les causes et circonstances des incendies afin de planifier les actions de prévention.

DIVISION DE LA PRÉVENTION

BILAN

Appels téléphoniques	2 000
Inspections	2 063
Réinspections	1 417
Avis de correction	639 (dont 81 concernant des installations de chauffage)
Constats d'infraction	15
Dossiers transmis au contentieux	15
Prolongations de délai accordées	41
Certificats de conformité	43
Inspections à la suite d'interventions de pompiers	321
Demandes d'accessibilité à des bornes d'incendie	373
Plans d'intervention	78 (dont 21 terminés)
Certifications de résidences pour aînés	45
Événements spéciaux	226
Enfants sensibilisés à la prévention des incendies	2 677
Personnes immigrantes rencontrées lors de conférences	485
Personnes travaillant dans des résidences pour aînées formées	910
Nouvelles inscriptions au programme des petits cœurs	84
Enquêtes d'incendie	58
Citoyens rencontrés dans les fêtes de quartier, kiosques d'information et événements spéciaux	90 000
Résidences visitées pendant la Semaine nationale de la prévention	2 412
Dossiers actifs concernant le règlement L-7101 « Interdiction de stationnement sur les terrains privés afin de permettre l'accès en tout temps aux véhicules d'urgence »	71

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Nomination d'un deuxième lieutenant-inspecteur afin de compléter la structure de l'équipe de gestion.
- Amendements apportés au règlement L-7101 concernant la signalisation pour véhicules d'urgence et pour personnes à mobilité réduite.
- Participation au comité provincial de certification des résidences privées pour aînés.
- Poursuite des programmes de prévention établis et développement d'un programme de formation à l'intention du personnel œuvrant dans les résidences pour aînés en perte d'autonomie.
- Mise à jour des plans de sécurité incendie et implantation de trousse en cas d'urgence dans les écoles de la Commission scolaire de Laval.
- Développement d'une campagne de prévention via un slogan apposé sur les véhicules du Département.

La jeune équipe de la Division de la prévention a relevé tout un défi en élaborant un programme de formation visant à former tout le personnel des 141 résidences pour personnes âgées de Laval. Au total, ce programme vise la formation d'environ 2 890 personnes. Le programme a été élaboré en 2008 et mis en œuvre à l'automne dernier. En trois mois, 910 personnes ont été formées.

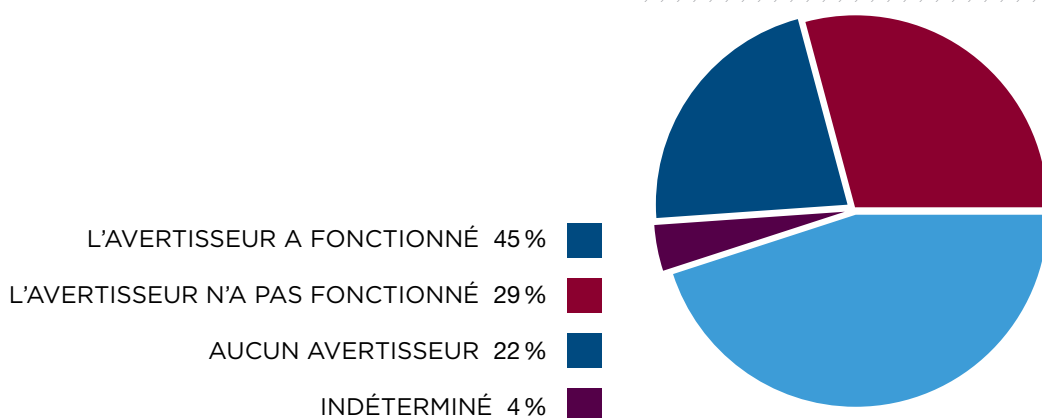
Éducation du public

Enfants sensibilisés	2 677 (2013 ciblés et 644 non ciblés)
Personnes immigrantes	485
Personnel de résidences pour aînés	910

FONCTIONNEMENT DES AVERTISSEURS DE FUMÉE LORS DES INTERVENTIONS

Nombre d'incendies de résidences où un avertisseur de fumée était nécessaire	310
Nombre d'incendies de résidences où un avertisseur de fumée était nécessaire et a fonctionné	139
% des avertisseurs qui ont fonctionné	45 %

TAUX DE FONCTIONNEMENT



DIVISION DE LA FORMATION

La Division de la formation voit au maintien des connaissances et des compétences des pompiers et des officiers, ainsi qu'à celles des équipes spécialisées. Elle veille également à l'intégration complète des nouvelles recrues.

Le défi de la Division, en 2008, a été de respecter rigoureusement les objectifs de formation prévus dans le Schéma de couverture de risques portant sur le sauvetage sur glace, le sauvetage nautique, l'alimentation en eau à l'aide de camions-citernes, la réanimation cardio-respiratoire et les interventions pour matières dangereuses.

FORMATION

Titre	Pompiers formés	Total en heures
Sauvetage sur glace	217	1 278
Ventilation des toits (initiale et continue)	220	524
GVP (initiale et continue)	220	220
Nouvelles technologies automobiles	188	438
Alimentation en eau en zone mi-urbaine	38	300
Conducteur opérateur	12	450
Recrues	9	5 336
RCR-DEA	161	1 455
Rôle d'équipe et leadership	75	910
Bâtiment en grande hauteur	62	2 016
Nautique été (initiale et continue)	200	1 446
Matières dangereuses (jour 2 et jour 3)	204 et 206	3 255
Total pour l'année 2008		17 630 heures

CAUSES HUMANITAIRES DU DÉPARTEMENT DE POLICE



SOUIRE DE NOËL

Le poste de quartier 6 a poursuivi sa collaboration à l'organisation de l'activité Sourire de Noël, qui s'est déroulée le 19 décembre 2008 à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé et qui visait le rapprochement avec les enfants malades séjournant en milieu hospitalier. Les bénévoles apportent ainsi un peu de réconfort aux enfants soignés au département de pédiatrie, à l'urgence et au triage, en leur offrant des cadeaux.

TOUR CYCLISTE

Les policiers et policières cyclistes bénévoles qui ont participé à la 11^e édition du Tour cycliste, du 26 au 31 mai 2008, ont recueilli des dons pour le « Fonds Marie-Soleil Tougas », associé à l'Opération Enfant Soleil. L'équipe du Tour cycliste a recueilli un montant de 100 000 \$ qu'elle a remis au Fonds à l'occasion du téléthon Opération Enfant Soleil, le 1^{er} juin 2008. La tournée qui s'étendait sur une semaine comptait des arrêts dans plusieurs grandes villes du Québec dont Boucherville, Sherbrooke, Thetford Mines, Québec et Laval.

DÉJEUNER ANNUEL DE L'ESPOIR

Pour une 13^e année consécutive, une équipe de policiers a contribué à commémorer la Journée des enfants disparus en participant au traditionnel déjeuner annuel de l'espoir au profit de l'organisme Enfant-Retour, le seul organisme du Québec ayant pour mission d'assister les familles à la recherche de leurs enfants portés disparus et de sensibiliser le public afin de réduire le nombre de disparitions d'enfants.

COLLECTE DE SANG DES POLICIERS DE LAVAL

En 2008, la Collecte annuelle de sang des policiers de Laval célébrait son 25^e anniversaire. Elle a eu lieu dans le nouveau Quartier général de la police et a permis de recueillir 297 unités de sang.

TRANSPORT D'ORGANES ACDO

(Association canadienne des dons d'organes)



En 2008, les policiers lavallois ont procédé à 18 transports d'organes dont huit reins pour un total de 54 heures de bénévolat.



CAUSES HUMANITAIRES DU DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE



GRANDE FÊTE DES POMPIERS

Le Département de sécurité incendie a collaboré avec le Musée des pompiers et l'Association des pompiers de Laval à la mise sur pied de la seconde édition de la Grande fête des pompiers de Laval à la Berge des baigneurs, dans le quartier Sainte-Rose. À la fois divertissante et éducative, cette grande fête familiale était axée sur l'importance de la prévention des incendies.



NOËL MAGIQUE DES POMPIERS DE LAVAL

Cet événement annuel, organisée par l'Association des pompiers de Laval, rassemble plus de 500 enfants de tous âges, provenant de milieux économiquement défavorisés de Laval, ainsi que les membres de leur famille.

FONDATION OLO

Les sommes recueillies lors de la 11^e collecte annuelle de l'Association des pompiers de Laval ont été versées à la fondation OLO. Cet organisme vient en aide aux futures mamans défavorisées sur le plan économique, en leur assurant une alimentation adéquate qui sera bénéfique pour leur bébé à naître. En 2008, environ 7500 \$ ont été remis à la Fondation.

FONDATION DES POMPIERS DU QUÉBEC POUR LES GRANDS BRÛLÉS

Les sommes recueillies lors de la vente de billets de LOTO-POMPIER ont été remises à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés.

RETRAITÉS

Plusieurs de nos employés ont pris leur retraite en 2008. Nous profitons de ce rapport annuel pour les remercier de leur loyauté et de leur contribution à l'amélioration et au développement du Service de protection des citoyens. La Direction et leurs collègues leur offrent leurs meilleurs vœux de réussite dans leur nouveau projet de vie.

	Titre	Entrée en service	Retraite
DIRECTION			
Jacques Cardinal	Chef de division	28/02/77	01/07/08
Daniel Gascon	Assistant-directeur	17/01/05	01/06/08
EMPLOYÉS CIVILS			
Lyne Archambault	Préposée au traitement de l'information	06/07/76	01/05/08
Carole Bilodeau	Auxiliaire sociale	14/11/78	01/07/08
Danielle Comitimi	Chef de section	09/01/78	01/02/08
Manon Dignard	Commis-sténo	01/12/80	01/03/08
Daniel Labrecque	Chef de groupe	17/05/78	01/06/08
Sylvie Pépin	Opératrice	04/09/80	01/07/08
Lise Roy	Chef de section	11/07/77	01/07/08
POLICIERS			
André St-Jacques	Lieutenant	10/11/80	01/04/08
POMPIERS			
Daniel Guilbert	Pompier	28/02/77	01/07/08
Michel Legendre	Lieutenant	24/11/75	01/09/08
Richard Morency	Pompier	11/11/75	01/12/08
Ronald Payant	Lieutenant	23/10/78	01/06/08
Clément Vaillancourt	Capitaine	23/10/78	01/11/08

À LA MÉMOIRE DE L'AGENT ÉRIC LAVOIE

Le 12 août 2005, alors qu'il répondait à un appel d'urgence, l'agent Éric Lavoie a été victime d'un grave accident de la route. Depuis ce temps, il était alité, souffrant de graves séquelles. Le 8 septembre 2008, la communauté policière de Laval a été de nouveau plongée dans le deuil à la suite du décès de l'agent Éric Lavoie.

L'agent Lavoie avait débuté sa carrière à la police de Laval le 12 avril 1999. À sa dernière affectation, il occupait le poste de maître-chien au poste de gendarmerie Valérie-Gignac.

Éric Lavoie était un homme engagé, professionnel et apprécié de tous. Son souvenir demeurera présent dans le cœur de celles et de ceux qui ont eu la chance de le connaître et le privilège de travailler avec lui.



